

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)  
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté  
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS I  
1 mois 3 mois 6 mois 1 an  
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—  
On peut s'abonner dans les bureaux de poste  
Compte de chèques postaux 11a 54

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
Rue de Romont, 2  
FRIBOURG  
Téléphone 1.35

Le millimètre de hauteur sur une colonne  
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2  
Suisse . . . . . 10 »  
Etranger . . . . . 12 »  
Réclame . . . . . 25 »

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

## Nouvelles du jour

**Les problèmes de la politique anglaise.  
Voyage de M. Hitler en Angleterre.  
Le conflit des salaires en Allemagne.  
Contre le travail des Cortès espagnoles.**

Le travaillisme, forme anglaise du socialisme, a subi, mardi, une défaite qui paraît toujours plus écrasante. Une vague de fond avait porté, en 1929, le Labour Party au pouvoir; le 27 octobre, une autre vague, plus violente encore, l'a balayé.

Même dans les circonscriptions les plus industrielles, où ils avaient eu, en 1929, de fortes majorités, les représentants du travaillisme ont été battus. La chute des ministres de l'ancien cabinet Macdonald est plus particulièrement caractéristique. Quand, en 1906, les libéraux mirent les conservateurs en déroute, dans des conditions presque sans précédent, les vaincus ne perdirent pas tout leur état-major. Mais, dans la nouvelle Chambre des communes, les députés travaillistes, très clairsemés, seront, par surcroît, sans chefs.

La défaite la plus retentissante est sans doute celle de M. Henderson, chef de l'opposition au gouvernement d'union nationale. C'est l'amiral Campbell, candidat conservateur, qui, dans la circonscription de Burnley, l'a battu, par 35,128 voix contre 26,917.

En 1929, M. Henderson l'avait emporté avec 28,091 voix contre 20,137 au candidat conservateur et 12,502 au libéral. Une comparaison des deux scrutins montre que, non seulement M. Henderson n'a pas recueilli de suffrages libéraux, mais, encore, qu'il a perdu plus de mille voix travaillistes. Cependant, l'ancien ministre des affaires étrangères ne perd pas seulement son siège aux Communes; il risque fort, en outre, d'être privé de l'honneur — auquel, paraît-il, il tenait beaucoup — de présider, en février prochain, la conférence générale du désarmement. On se souvient que, lors de la démission du cabinet travailliste, déjà, on se demanda si M. Henderson pourrait remplir les fonctions qui lui avaient été attribuées. A ce moment-là, M. Henderson affirmait que la présidence de la future conférence lui avait été confiée en raison de sa qualité de représentant d'un parti notoirement pacifiste.

Mais, M. Henderson cessant d'être membre de la Chambre anglaise, il est presque certain que la question va être posée à nouveau. Le parti libéral, dont les effectifs, mardi, ont aussi diminué, a cependant joué un grand rôle. Les candidats du parti, qui est du reste divisé, étaient peu nombreux. Il fallait donc choisir, dans la plupart des circonscriptions, entre le conservateur et le travailliste. M. Lloyd George, dont on sait les sympathies pour le socialisme, avait donné le mot d'ordre de ne jamais voter pour le premier, mais de se prononcer pour le second ou de s'abstenir. Cette consigne ne paraît pas avoir été suivie. Les électeurs libéraux ont sagement préféré écouter les conseils de sir John Simon et de sir Herbert Samuel. En définitive, la journée de mardi a donc valu aussi une défaite à M. Lloyd George, dont l'influence pourrait bien désormais se trouver bornée à un petit groupe « familial », où figureront notamment sa fille et son fils.

Ainsi, la Grande-Bretagne a une Chambre des communes à majorité conservatrice absolue. M. Macdonald, qui continue à se dire travailliste en étant nationaliste, pourra-t-il demeurer longtemps à la tête d'une majorité conservatrice et d'un gouvernement conservateur ?

D'autre part, quelles solutions les conservateurs, qui peuvent désormais se passer du soutien libéral, vont-ils donner aux problèmes présents ? Il est certain qu'on va tâter du protectionnisme. Mais les tarifs douaniers présentent de grands risques. A force de léser les intérêts de l'étranger, ces tarifs peuvent déclencher une guerre économique. En outre, la production anglaise va rester chère; les salaires, élevés; enfin, le protectionnisme, dans un pays qui dépend du dehors pour les 2/3 de son alimentation, ne peut qu'augmenter le coût de la vie. Dans ces conditions, les droits de douane

suffiront-ils pour rétablir la balance commerciale ?

Si le soutien libéral était resté nécessaire, la situation eût été autre. Il n'aurait plus été question de solutions aussi tranchées, certains libéraux (groupe Simon) s'étant ralliés, comme on sait, à l'idée de tarifs modérés; d'autres (groupe Samuel) étant restés partisans du libre-échange.

La situation de la Grande-Bretagne est éclaircie; mais elle reste délicate. Peut-être ne faudrait-il pas pousser beaucoup certains conservateurs britanniques pour leur faire dire que la victoire de leur parti est trop complète. L'union nationale pourrait bien avoir vécu.

Des informations de Berlin ont laissé entendre que l'Autrichien Hitler, chef des nationaux-socialistes allemands, se rendrait prochainement en Angleterre et en Italie.

A Londres, on dit qu'il est exact que le chef nationaliste allemand a fait connaître son intention de faire un séjour en Grande-Bretagne.

Hitler espère notamment rencontrer en Angleterre M. Churchill et sir Oswald Mosley, le fondateur du New Party, dont nous avons dit qu'il était à base de fascisme.

Le chef allemand exposera à ses interlocuteurs ses idées en matière de politique étrangère et, d'autre part, il s'efforcera de remédier à l'hostilité à laquelle son parti est en butte en Grande-Bretagne, du fait, surtout, de l'antisémitisme qu'il affiche et que les Anglais ne sauraient adopter comme base d'une action politique.

Hitler aurait, d'ores et déjà, donné l'assurance que son accession au pouvoir, dans le cas où elle se produirait, ne devrait pas être un sujet d'appréhension pour les Anglais, à l'égard desquels il se dit animé des plus amicales dispositions.

Le cabinet allemand est fort occupé, ces jours-ci, de la « bataille des salaires », qui reprend avec une vigueur accrue.

Plus des deux tiers des contrats collectifs de salaires qui existent en Allemagne ont été, en effet, dénoncés pour demain, samedi, 31 octobre; 3 millions, environ, d'ouvriers et d'employés sont atteints par ces mesures. Les organisations patronales demandent des réductions de traitements et de salaires qui varient de 6 à 12 %.

On s'attend à des conflits très âpres entre les organisations patronales et les syndicats; la tâche du chancelier Brüning, qui est de mettre d'accord les deux parties, sera rude. Mais le gouvernement se rend compte qu'il n'est pas possible d'imposer aux ouvriers et aux employés de nouvelles réductions de traitements sans amener au préalable une diminution du coût de la vie.

D'ailleurs, le gouvernement allemand a préparé un programme que le président du Reich devait faire connaître hier, jeudi, à la première réunion du conseil économique. En attendant que les travaux de ce conseil aboutissent à des résultats positifs, le gouvernement du Reich recommandera aux patrons et aux ouvriers de se mettre d'accord sur une prolongation provisoire des contrats collectifs actuels.

Nous avons signalé hier qu'un mouvement d'opinion se faisait jour, en Espagne, pour demander la révision des articles constitutionnels relatifs à la question religieuse.

Ce mouvement paraît s'amplifier. C'est ainsi que les députés agrariens, qui ont quitté la Chambre à la suite du vote des articles en question, vont demander au gouvernement l'autorisation d'organiser des assemblées en vue de la révision.

L'ancien chef du gouvernement, M. Zamora, soutient, comme nous l'avons dit, cette campagne, que semble indirectement approuver aussi le philosophe Unamuno, recteur de l'université de Salamanque. Celui-ci a déclaré, en effet, que « la constitution, née de l'entre-croisement des intérêts de

partis, serait, dans sa plus grande partie, inapplicable ».

Des réunions ont déjà eu lieu à Ledesma (province de Salamanque) et à Badajoz; d'autres vont se tenir à Tolède, à Ségovie, etc. Enfin, une grande assemblée est prévue à Madrid. Dans le pays basque et en Navarre, la campagne de révision est également très active, la question religieuse étant, là, intimement liée au problème régional. Cette campagne a commencé à Vitoria, où des incidents peu honorables pour les républicains espagnols ont abouti, il y a quelques mois, à l'éloignement de l'évêque.

### Radicalisme et socialisme

On nous écrit du Valais :

L'opposition radicale a maintes fois reproché au parti conservateur les divergences d'opinion qui pouvaient affecter l'un ou l'autre de ses chefs sur des questions d'ailleurs tout à fait secondaires. A l'entendre, elle était un modèle de cohésion et d'unité de vues. Inutile d'ajouter que c'est toujours l'histoire de la paille et de la poutre. Le *Confédéré* lui-même vient de révéler à ses lecteurs que le cri de guerre de sa direction : « Pas d'alliance à droite ! » était loin d'exprimer l'opinion de tout le parti libéral-radical, et que les avances non déguisées faites par son rédacteur, M. Gabud, aux socialistes, au lendemain de leur défaite retentissante, déplaisent souverainement aux libéraux modérés.

En effet, un correspondant du *Confédéré*, qui signe L. C., et qu'on dit toucher de très près à un ancien conseiller national radical, ne cache pas que « le plus grand ennemi » de son parti est le socialisme. Après avoir — en se basant sur les résultats du scrutin du 25 octobre — fait justice de l'axiome selon lequel le parti radical perdrait des centaines de voix le jour où il lutterait ouvertement contre les socialistes, M. L. C. conclut :

« La légende du parti radical ne tenant plus debout que grâce à l'appui et à la collaboration tacite des socialistes est donc bien morte ce soir du 25 octobre 1931. « Messieurs, nous n'avons jamais eu besoin de vous; nous n'avons pas besoin de vous; nous sommes plus forts sans vous; tant que vous resterez ce que vous êtes aujourd'hui, nous ne voulons pas de votre alliance ! » Voilà ce qui devait être dit aux socialistes le lendemain du scrutin de dimanche. Quelle ne fut pas notre stupéfaction, M. le rédacteur, en lisant dans votre éditorial de lundi : « L'échec socialiste aura pour effet, espérons-nous, de démontrer enfin aux aveugles et insensés politiques d'extrême-gauche toute l'inutilité de leurs efforts isolés sur le terrain électoral. » Nous avons donc été bafoués et insultés par les journaux socialistes, par leur propagande, par leurs orateurs; leur programme est en contradiction criante avec tous les principes de notre parti, tant dans le domaine fédéral que cantonal; leur but est ouvertement crié aux quatre coins du pays : la révolution sociale par tous les moyens !... Et votre premier geste, M. le rédacteur, est un geste de réconciliation !... Nous ne pouvons pas laisser passer cela sans réagir. Nous voulons qu'on sache bien que nous sommes dans le parti radical un très fort contingent, dont les espoirs, dans ce domaine, sont nettement contraires aux vôtres, M. le rédacteur, et qui souhaitons, de toutes nos forces, que le parti socialiste, tant qu'il demeure ce qu'il est aujourd'hui, soit de plus en plus isolé.

« Nous voulons, poursuit le correspondant, que ceci soit publié une fois pour toutes dans ce journal, qui est celui de notre parti : Tant que le parti socialiste n'aura pas bouleversé de fond en comble son programme et son activité; tant qu'il ne sera pas devenu un parti national ayant pour but l'évolution sociale et non pas la révolution; tant qu'il sera mené par des Nicole, des Humbert-Droz ou d'autres apôtres du bolchévisme, jamais nous n'admettrons une alliance, un apparentement, une compromission de quelle nature que ce soit avec ces gens-là. Nous n'espérons, pour notre part, qu'une chose : c'est que le bon sens et la saine raison de nos travailleurs valaisans leur découvriront peu à peu le danger et l'utopie des doctrines prêchées par leurs meneurs. Nous sommes persuadés — et le scrutin de dimanche est une promesse éclatante — que, si le parti radical valaisan, tout en continuant à combattre les abus (sic) du régime conservateur, lutte résolument à l'avenir et de toutes ses forces contre le socialisme — son plus grand ennemi —, il ne pourra que croître en nombre et en prestige moral. »

On nous pardonnera la longueur de cette citation; mais nous nous devions de relever une correspondance qui reflète un état d'esprit dont certains radicaux de chez nous — et d'ailleurs aussi, sans doute, — n'ont pas l'air de tenir compte, tant ils ont coutume de décrier le conservatisme et de fleureter envers et contre tout avec le socialisme qui les méprise

et les bafoue. Comprendront-ils, enfin, que le péril n'est point à droite, mais bien à cette extrême-gauche dirigée par les tenants de Moscou ? Les prochaines consultations populaires nous fixeront peut-être sur ce point.

La vérification des résultats des élections de dimanche, effectuée par les délégués des divers partis en corrélation avec l'office *ad hoc* du département de l'Intérieur, a apporté quelques modifications aux chiffres donnés par télégramme par les communes. Ces modifications ne changent pas la situation des partis dans la répartition des sièges.

Le parti conservateur a obtenu 131,242 suffrages, le parti radical 39,604 et le parti socialiste 21,130.

Si la réforme réduisant le nombre des députés aux Chambres n'avait pas été adoptée et que le Valais eût eu le siège de plus auquel sa population lui aurait donné droit, ce n'est pas le parti socialiste qui l'aurait obtenu, mais le parti conservateur. Cela ressort clairement des calculs, le quotient le plus élevé étant l'apanage de la liste conservatrice.

### Echos des élections genevoises

Genève, 29 octobre.

Le résultat des élections fédérales dans notre canton n'a pas de quoi nous réjouir.

Les socialistes obtiennent quatre mandats sur huit. La poussée de l'extrême-gauche s'accroît. Les malheureux événements qui se sont déroulés au cours de l'année l'ont servi. Dans les graves conjonctures que nous venons de traverser, le gouvernement a manqué de flair et de courage. En l'absence du procureur général tenu éloigné par la maladie, le parquet s'est montré au-dessous de sa tâche. On a laissé à M. Nicole le rôle d'accusateur public et c'est le directeur du *Travail* qui a substitué son action à celle de la justice. Aussi a-t-il exploité à fond, pour des fins politiques, la lamentable affaire de la Banque de Genève.

Nombre de citoyens, révoltés de la compromission de l'ancien chef du Département des finances et de l'attitude passive de ses collègues, ont manifesté leur mauvaise humeur en accordant à la liste rouge l'appoint de leurs suffrages.

A Genève comme ailleurs, la force du parti socialiste provient de la faiblesse de ses adversaires.

L'éparpillement des groupes nationaux a grandement favorisé les progrès de l'extrême-gauche. L'Ordre politique national, groupé autour de M. Georges Oltramare, et l'Union de défense économique, rangée sous la houlette de M. Turrettini depuis que M. Martin Nef a abandonné le bateau, se sont misérablement effondrés.

Le parti démocratique a recueilli une partie des naufragés, tandis que le groupe radical, jadis omnipotent, se voit abandonné par plus de quinze cents de ses partisans.

Cependant, grâce à l'appareillage, il réussit à sauver son second siège, celui de M. Lachenal.

Le parti indépendant et chrétien-social enregistre, lui aussi, un affaiblissement de ses effectifs par rapport aux élections cantonales de 1930. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. En premier lieu, on criait sur les toits que son unique candidat était certain d'être réélu. Dans ces conditions, comme il n'y avait aucune chance d'assurer la nomination de M. Antoine Pugin au Conseil des Etats, nombre de ses adhérents n'ont pas cru devoir se déranger et ont négligé de s'approcher de l'urne.

En second lieu, la loi que notre groupe a proposée tendant à garantir aux modestes employés de magasins échappant aux prescriptions de la loi fédérale sur les fabriques un repos légitime a subi un remaniement complet de la part de la commission du Grand Conseil. Celle-ci a introduit dans le projet une disposition prescrivant la fermeture des petits magasins à certaines heures. Le peuple l'a rejetée, et il en est résulté un certain ressentiment parmi les intéressés, gens appartenant à la classe moyenne et modeste de la population.

Enfin, notre attitude lors de la votation du 10 juillet quand la députation a refusé d'entériner le prêt de 15 millions consenti par la Confédération pour tenter le sauvetage de la Banque de Genève n'a pas été comprise de tous nos amis.

L'application de la représentation proportionnelle au Conseil d'Etat heurte également certaines idées respectables.

Ces diverses causes ont contribué à refroidir l'enthousiasme des citoyens catholiques.

Ajoutons encore que quelques centaines de jeunes gens, conquis par l'esprit caustique et batailleur de M. Oltramare, ont voté sa liste.

C'est là un acte de mauvaise humeur qui n'aura pas de suite et l'on peut être certain que le groupe indépendant et chrétien-social se ressaisira et retrouvera sa cohésion.

Ce qui frappe le plus dans la dernière consultation populaire, c'est le nombre impressionnant des abstentionnistes.

Les 4/10 du corps électoral ont boudé le

scrutin. On se demande avec anxiété comment il serait possible de secouer une pareille apathie.

Sans doute, les élections fédérales n'intéressent pas les citoyens au même titre que le renouvellement de l'exécutif, du Grand Conseil ou des autorités communales. La crainte du socialisme menaçant ne parvient pas à secouer cette coupable indifférence.

Radicaux, démocrates et udéistes n'étaient pas parvenus à s'entendre sur le choix des candidats au Conseil des Etats et sur celui du remplaçant de M. Nef au gouvernement.

Toutefois, le colonel Grosselin, n'ayant aucun concurrent, est entré au Conseil d'Etat. Quoique radical, son parti ne le portait pas sur sa liste officielle. L'autre colonel, M. Guillaume Favre, n'a pas trouvé grâce devant le suffrage populaire et ce sont MM. Burkin, socialiste, et Malche, radical, qui représenteront Genève au Conseil des Etats.

Le peuple sera appelé à se prononcer, le 22 novembre, sur l'application de la représentation proportionnelle au Conseil d'Etat et, le 6 décembre, le projet d'assurances sociales sera soumis au verdict du souverain. On aurait pu sans inconvénient fixer au 6 décembre les deux opérations et faire l'économie d'un scrutin.

C'est ainsi qu'on finit par laisser les citoyens et qu'on accroît le grand parti des abstentionnistes.

### Le gain des voix conservatrices

On a vu que le gain des voix conservatrices, le 25 octobre, par rapport à 1928, a été de 11,000 (183,500 au lieu de 172,500).

Cet accroissement se répartit ainsi entre les cantons :

Saint-Gall	2,200
Zurich	1,350
Lucerne	1,200
Valais	1,100
Tessin	1,050
Glaris	925
Fribourg	750
Bâle-Ville	725
Argovie	700
Schwytz	650
Soleure	600
Zoug	300
Nidwald	165
Appenzell-Int.	165
Genève	150
Obwald	135
Bâle-Campagne	125
Thurgovie	80
Berne	40
Accusent une diminution :	
Grisons	700
Neuchâtel	25

Dans le canton d'Uri, il n'y a pas eu de lutte. Vaud, Schaffhouse et Appenzell-Extérieur n'ont pas de parti catholique.

### Les nouveaux conseillers nationaux

Suivant une récapitulation du secrétariat de l'Assemblée fédérale, 21 conseillers nationaux s'étaient désistés et 18 n'ont pas été réélus. Sur ces 39 conseillers nationaux, 28 étaient à remplacer.

Les nouveaux élus sont : Conservateurs : MM. Pierre Aeby et Charles Chassot (Fribourg), Robert Müller (Zurich), Riccardo Rossi (Tessin), Stutz (Zoug) et Karl Wick (Lucerne).

Radicaux : MM. Louis Béguin (Lausanne), Bossi (Tessin), Ernest Flückiger (Soleure), Georg Hartmann (Coire), Albert Helbling (Granges), Carlo Maggini (Bellinzone), Meyer (Lucerne), Karl Muheim (Aldorf), Paul Perret (Lausanne), Ernest Reichen (Langnau), Stadler (Uster), Walter Stampfli (Soleure), Karl Stohler (Bâle-Campagne) et Strassel (Zurich). Agrarien : M. Ernest Bürki (Thoune).

Libéraux : MM. Alfred Clottu (Saint-Blaise) et Charles Gorgérat (Lausanne).

Socialistes : MM. Ernest Gloor (Renens), Hardegger (Saint-Gall), Fritz Marbach (Berne), Ernest Reinhard (Berne) et François Rossiaud (Genève).

### L'impôt militaire des Suisses de l'étranger

Une conférence d'experts convoquée par le Département fédéral des finances a eu lieu hier jeudi sous la présidence de M. Blan, de l'Office fédéral des contributions, pour s'occuper des diverses questions touchant l'impôt militaire dû par les Suisses résidant à l'étranger.

A une forte majorité, la conférence est arrivée à la conclusion qu'il faut maintenir le principe de l'obligation pour les Suisses de l'étranger de payer leur impôt militaire. La discussion, qui avait surtout un caractère d'information, a montré les grosses difficultés qu'il y aurait de modifier des principes admis pour la perception des impôts. Cependant, la conférence a reconnu qu'il serait possible de se conformer à certains désirs formulés par les Suisses de l'étranger. L'administration continuera d'examiner ces vœux.

## La Bibliothèque nationale suisse

On nous écrit de Berne :  
Demain, samedi, sera inauguré, à Berne, en présence du Conseil fédéral, de hauts fonctionnaires fédéraux et d'invités appartenant au monde de la littérature, des arts et des sciences, le nouveau bâtiment de la Bibliothèque nationale suisse.

Il y avait plusieurs années que le manque de place à l'ancien bâtiment de la Bibliothèque nationale et la situation peu enviable du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle et du Bureau fédéral de statistique, logés au Spitalacker, dans des baraques de bois, préoccupaient la Direction des constructions fédérales. Ces trois offices ayant des besoins analogues, en premier lieu celui de locaux très éclairés, les architectes fédéraux trouvèrent que la solution la plus rationnelle de ce triple problème était la construction d'un vaste bâtiment nouveau, qui pourrait abriter les trois offices jusqu'alors à l'étroit.

En vertu d'un arrêté fédéral du 16 décembre 1926, la Confédération acquit, dans le quartier du Kirchenfeld, un vaste terrain, situé entre le nouveau Gymnase de la ville et le Musée historique. En été 1927, on ouvrit parmi les architectes suisses, un concours pour le plan de l'édifice projeté. Les auteurs des trois premiers projets primés, MM. Oeschger et Kaufmann, à Zurich, et M. Hostettler, à Berne, furent chargés de diriger, en collaboration avec M. Jungo, directeur des constructions fédérales, et ses services, l'érection du nouveau bâtiment. (M. l'architecte Kaufmann-Greund, allié à une famille de Fribourg, est bien connu dans cette ville.)

Les travaux préparatoires commencèrent en avril 1929, et la construction proprement dite au printemps de 1930. Elle fut complètement achevée en automne 1931.

Nous avons donné, l'autre jour, une vue du nouveau bâtiment. Au premier plan, à gauche, se voit le Gymnase de la ville de Berne. Immédiatement derrière lui se trouve la Bibliothèque, qui sera inaugurée demain, vaste construction à la fois moderne et élégante, confortable et légère, dont les nombreuses et larges fenêtres dispensent une lumière abondante à cet édifice consacré aux études et aux travaux minutieux et précis. La nouvelle construction abritera en effet, à part la Bibliothèque nationale suisse, ses ouvrages, ses collections et ses locaux destinés au public, le Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, le Bureau fédéral de statistique, l'Inspection fédérale des forêts, de la chasse et de la pêche et l'administration fédérale du blé.

C'est la Bibliothèque nationale qui occupe la partie centrale de l'édifice. La salle du prêt, la salle de lecture et celle des catalogues se trouvent près de la porte principale, à la portée immédiate du public. Ces locaux reçoivent, de leurs plafonds vitrés, une abondante lumière; la salle des périodiques et des journaux est, de plus, éclairée latéralement, toute sa paroi ouest donnant sur le jardin. Cette clarté latérale parvient même en partie jusqu'à la grande salle de lecture. Afin d'agrandir le plus possible le séjour des visiteurs de l'établissement, on a fait suivre la salle des périodiques d'une terrasse couverte, où ils pourront se livrer agréablement à la lecture.

Le fonds de l'édifice est constitué par le magasin des livres, qui comprend vingt kilomètres de tablettes, dont douze sont occupés par les 500,000 volumes que possède la Bibliothèque nationale.

Dans l'aile ouest sera logé le Bureau fédéral de la propriété intellectuelle. L'aile est abritera le Bureau fédéral de statistique, l'Inspection des forêts, de la chasse et de la pêche et l'Administration fédérale du blé. Pour les travaux du recensement, le Bureau fédéral de statistique utilise de 150 à 200 employés provisoires, engagés pour deux ans environ.

Les sous-sols du bâtiment offrent de vastes locaux servant d'archives pour les différents offices, de magasins et d'entrepôts.

Sur les crédits mis à la disposition de la Commission fédérale des beaux-arts, on a acquis, pour en orner le jardin de l'ouest du nouvel édifice, une charmante statue de bronze, œuvre du sculpteur Hans von Matt de Stans. Sur le même crédit, une fresque a été commandée, pour la terrasse de la salle des périodiques, à l'artiste-peintre Ernest Morgenthaler. Enfin, une figure de bronze, œuvre du maître C. Angst, à Genève, se dressera dans le jardin de l'est.

Le nouveau bâtiment de la Bibliothèque nationale suisse et des offices annexes honore grandement la Direction des constructions fédérales, ainsi que les architectes qui ont conçu cette belle œuvre et l'ont conduite à achèvement.

## LA BANQUE DE GENÈVE

Un nouveau recours de droit public au Tribunal fédéral contre l'arrêt de la cour de justice de Genève a été adressé au nom de deux créanciers.

D'autre part, les membres du comité du groupe des créanciers inscrits au secrétariat chrétien-social, après une discussion nourrie, ont décidé de provoquer une assemblée générale de tous les déposants et créanciers de la Banque de Genève. Cette séance aurait lieu samedi, 31 octobre, à 8 h. 30. La question posée à l'assemblée permettra de savoir si la majorité désire la faillite ou le sursis.

## GRÈVE

Le personnel de la fabrique de chaussures de Bräuisellen (Zurich), comprenant 400 personnes, a déclaré la grève hier jeudi pour des raisons de salaires et d'heures de travail.

## La force des partis en Suisse, d'après les élections du 25 octobre

	Socialistes	Radicaux	Conservateurs	Agrariens	Centre libéral	Communistes	Politique sociale	Divers
Zurich	55,324	35,567	10,764	23,741	—	5,285	—	7,013 <sup>1</sup>
Berne	52,024	26,155	8,922	66,924	—	328	—	—
Lucerne	5,179	17,949	22,769	—	—	108	—	—
Uri	—	1,856	—	—	—	—	—	—
Schwytz	2,617	3,840	6,994	—	—	—	—	—
Obwald	—	—	1,120	—	—	—	—	—
Nidwald	—	—	965	—	—	—	—	—
Glaris	1,853	2,975	1,875	—	—	—	—	—
Zoug	1,708	1,832	3,132	—	—	—	—	—
Fribourg	2,404	6,403	20,848	1,368	—	—	—	—
Soleure	10,554	15,801	8,996	—	—	—	—	—
Bâle-Ville	8,565	4,071	3,226	2,706	3,404	4,194	—	895 <sup>2</sup>
Bâle-Campagne	5,763	4,595	1,917	2,358	—	787	—	—
Schaffhouse	1,740	2,696	—	3,658	—	3,320	—	—
Appenzell Int.	—	—	1,355	—	—	—	—	—
Appenzell Ext.	3,000	5,262	—	—	—	—	—	2,092 <sup>3</sup>
Saint-Gall	13,355	19,059	26,961	—	—	227	—	1,610 <sup>4</sup>
Grisons	3,868	6,237	8,250	—	—	—	4,121	—
Argovie	21,273	11,935	13,496	13,473	—	508	—	—
Thurgovie	7,616	4,451	5,770	10,232	—	—	1,825	—
Tessin	4,133	11,721	10,889	—	—	120	—	—
Vaud	19,448	30,493	—	6,825	12,161	505	—	—
Valais	3,464	6,507	21,669	—	—	—	—	—
Neuchâtel	11,971	6,828	863	—	4,965	192	2,337	—
Genève	10,713	4,465	2,984	—	3,663	257	—	3,906 <sup>5</sup>
Total	246,572	230,698	188,765	131,285	24,193	15,831	8,223	15,216
1928	220,141	220,135	172,516	126,961	23,752	14,818	14,073	12,211

<sup>1</sup> Parti évangélique zuricois et parti du Front fédéral contre les assurances.

<sup>2</sup> Parti évangélique bâlois.

<sup>3</sup> Parti indépendant appenzellois (Sonderregger).

<sup>4</sup> Parti évangélique saint-gallois.

<sup>5</sup> Parti économique genevois et parti Oltramare.

Dans le canton d'Uri, le siège étant abandonné aux radicaux, les conservateurs n'ont pas voté. Le nombre des conservateurs uranais est de 2500, d'après l'élection aux Etats qui a eu lieu le même jour.

## LA PROGRESSION CONSERVATRICE

Nous avons publié mercredi, d'après la *National Zeitung* de Bâle, une statistique des forces électorales en présence le 25 octobre, comparées à celles de 1928.

Le parti conservateur suisse était représenté dans ce tableau par les chiffres suivants :

1928	1928
183,526	172,516

pour un total de votants de :

1928	1928
858,598	822,389

La proportion des électeurs conservateurs, par rapport à l'ensemble, était indiquée comme étant de :

1928	1928
21,4 %	22,4 %

Nous avons reproduit ces chiffres de confiance. Un de nos abonnés a eu la curiosité de les vérifier. Il a constaté que la proportion d'électeurs conservateurs indiquée pour 1928 était inexacte. La proportion juste est **21,4 %**. Il suit de là que le parti conservateur suisse a augmenté en 1931 le nombre de ses voix exactement dans la proportion de l'augmentation du nombre total des suffrages exprimés en Suisse.

Il est le seul des partis nationaux qui se trouve dans ce cas. Tous les autres sont restés au-dessous de la proportion.

## Suisse et Allemagne

Il se confirme que le gouvernement allemand n'a pas donné son accord à l'arrangement envisagé au cours des négociations de Berne et qu'il repousse notamment le système des contingents douaniers. Il paraît que le gouvernement allemand serait d'accord d'entamer avec la Suisse de nouvelles négociations, sans cependant proposer de nouvelles bases d'accord.

Il y a lieu de remarquer à nouveau que le projet provisoire d'accord avec l'Allemagne ne contenait aucune disposition relative au transfert des créances allemandes envers la Suisse.

Le Conseil fédéral s'occupera dans sa prochaine séance de cette affaire et prendra les décisions opportunes.

## Les motocyclistes et automobilistes exclus de l'assurance contre les accidents

Le conseil d'administration de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident a décidé que circuler comme conducteur ou comme passager avec un véhicule à moteur non-affecté à un service public de transport constitue un risque extraordinaire et que les accidents qui en résultent ne seront plus assurés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1932.

Cette mesure a été prise parce que, en 1930, les seuls accidents de motos ont amené une dépense de 2,168,744 francs et que pour l'année 1931 la situation est encore plus mauvaise.

## A propos de crémation

On nous écrit de Lausanne :  
Depuis quelques années, depuis surtout qu'elle a obtenu que les incinérations soient mises sur le même pied que les inhumations, au point de vue des frais, la Société vaudoise de crémation fait une propagande intense. Et il arrive parfois que des catholiques peu instruits des choses de leur religion donnent leur adhésion à cette société, sans se douter qu'ils préparent ainsi, pour eux-mêmes et pour leur famille, de douloureux conflits pour le moment de leur mort.

Il nous semble donc qu'il serait utile que le clergé rappelât, de temps à autre, du haut de la chaire, la doctrine de l'Eglise dans cette question de l'incinération des corps.

A. A.

## NÉCROLOGIE

### M. l'avocat Viatte

Hier jeudi, ont eu lieu, à Porrentruy, les obsèques de M. Louis Viatte, avocat. Le défunt était né à Saignelégier le 23 septembre 1853. Il fit ses premières études à Mariastein puis au collège Saint-Michel de Fribourg, où il se distingua par son amour de l'étude et son intelligence.

Il se rendit ensuite aux universités d'Eichstätt, en Allemagne, de Paris et de Berne, où il obtint, après de brillants examens, son diplôme d'avocat. En 1878, il ouvrit une étude et peu après il fut appelé à la tête du service du contentieux à la Banque foncière du Jura, à Bâle. Il prit sa retraite il y a quelques années et alla se retirer à Porrentruy, au milieu de ses parents et de ses amis.

M. Viatte fut un excellent catholique, un homme aux convictions profondes, qui jouissait de la confiance de ses concitoyens, dont il fut pendant de nombreuses années le représentant au Grand Conseil bernois. A Saignelégier, son influence était grande. Il défendit les intérêts de sa cité natale avec autant d'habileté que de succès. A Bâle, il jouissait d'une estime et d'une considération des plus flatteuses. M. Viatte fut membre de la Société des Etudiants suisses qu'il présida en 1875 et on le vit plusieurs fois aux fêtes centrales.

Le regrette défunt ne comptait que des amis dans le Jura catholique, auquel il fit honneur par sa vie de travail, de probité et de fidèle attachement à notre Eglise.

## TRIBUNAUX

### Un diffamateur

Il y a quelque temps, le sieur Emilio Colombi a publié dans *l'Adula* un article reprochant au personnel des téléphones de Bellinzona d'avoir dans certains cas violé le secret du téléphone. La direction générale des télégraphes a autorisé les téléphonistes de service le jour en question de déposer une plainte pénale.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Violents orages

De violents orages se sont déchainés, hier jeudi, sur toute la région de Sarajevo (Bosnie), causant d'importants dégâts. Les communications ferroviaires ont été interrompues.

#### Tragédie de famille

A Finsterwalde (Brandebourg), dans la nuit de mercredi à hier jeudi, un caissier, âgé d'une quarantaine d'années, a tué sa femme et ses trois enfants, puis s'est donné la mort. On ignore les causes de ce drame.

#### Les crimes d'une folle

A Lintorf, localité des environs de Düsseldorf (Prusse rhénane), une femme a étranglé, hier jeudi, ses deux enfants, âgés de six mois et d'un an et demi. Lorsqu'elle s'apprêtait à tuer de la même façon son troisième enfant, âgé de cinq ans, elle en fut empêchée par des voisins accourus aux cris de la victime. La mère a été conduite dans un asile d'aliénés.

## L'ÉCHO ILLUSTRÉ

Dans le numéro du 31 octobre : A propos de la fête des trépassés. Visage de Toussaint. Campulung, dans la montagne roumaine, site plein d'originalité. — Alexandre Cingria, par A. Secrétan. — Comment pasteuriser les moûts et le cidre. — Dessins humoristiques de Fontanet. — Les tendances nouvelles de la mode. — Pages du foyer et des enfants. — Evénements de dernière heure suisses et étrangers. — Le confort de la nouvelle Bibliothèque nationale à Berne. — Un sport curieux. — Les Suisses en Mandchourie.

## ÉTRANGER

### Après les élections anglaises

#### Les commentaires

Londres, 29 octobre.

Les résultats des élections générales font l'objet des commentaires de tous les journaux.

La victoire du gouvernement national dépasse de beaucoup les prévisions. En effet, les voix qui se sont prononcées en faveur du gouvernement national s'élèvent approximativement à 15 millions et demi, tandis que l'opposition dispose de 7 millions de partisans.

On attribue aux femmes la diminution des voix socialistes. En effet, les électrices auraient voté généralement en faveur des candidats nationaux.

Le *Times* écrit que les élections ont montré que le peuple britannique est prêt à faire des économies et à restreindre son train de vie. En somme, la victoire du gouvernement atteste la profondeur des sentiments patriotiques de la nation anglaise.

Le *Daily Herald*, journal travailliste, dit que le travaillisme doit tirer des enseignements de ces élections. Bien que le parti ne dispose de ces élections, il ne faudrait toutefois pas oublier que le socialisme a, en pleine crise, réuni près de six millions de partisans. Une telle masse n'aura pas, par le nombre, une digne représentation au sein des Communes. L'action du parti devra donc s'exercer avant d'autant plus d'énergie et de décision en dehors du parlement.

Le *News Chronicle* dit que le peuple a voulu exprimer son mécontentement à l'égard du parti travailliste qui se fait dicter sa politique par la conférence des trade-unions et qui présente au pays des lois ou des projets qui apparaissent bientôt irréalisables.

#### 553 ministériels

Londres, 30 octobre.

Dans la circonscription écossaise de Western-Island, M. Ramsay, député sortant, national-libéral, a été réélu par 5793 voix contre 4785 à M. Jan Moffatt Pender, conservateur, ce qui porte à 552 le nombre des partisans du gouvernement et à 67 le nombre des députés libéraux-nationaux.

Sir Murchio Macdonald, député sortant, national-libéral, a été réélu par 18,702 voix contre 5941 à M. Mackay, travailliste. Le nombre des partisans du gouvernement est donc maintenant de 553. Le chiffre des députés libéraux-nationaux est porté à 68.

#### Le cabinet

Londres, 30 octobre.

Le Cabinet est entré en séance à 3 heures et s'est séparé à 3 heures 45. Le premier ministre doit revoir le roi prochainement.

On met en avant dans les milieux politiques les noms de MM. Churchill, Amery, Mac Pherson et Hutchinson. Il serait également question que sir Henry Belterton, lord Londonderry et sir John Gilmour, ministres actuellement sans portefeuille, en reçoivent un.

Le remplacement de M. Snowden est donné comme certain et on parle de confier la direction de ce département à M. Runciman ou à M. Neville Chamberlain.

M. Snowden continuerait, dit-on, de faire partie du gouvernement comme chef d'un autre département.



M. Snowden, ministre anglais des finances, qui a renoncé à son mandat parlementaire.

## Le désarmement

Le Conseil fédéral a fait parvenir au secrétaire général de la Société des nations l'adhésion de la Suisse à la trêve des armements pour une année décidée par la dernière assemblée de la Société des nations.

Le délai pour les réponses des Etats a été fixé au 1<sup>er</sup> novembre. Jusqu'ici sept Etats ont accepté : la Suisse, le Luxembourg, la Russie, l'Albanie, l'Egypte, le Chili, le Japon et les Etats-Unis.

On attend d'autres réponses, notamment celles de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas.

## DÉSORDRES AU BRÉSIL

Pernambouc, 29 octobre.

Des désordres ont éclaté dans la ville. Les émeutiers seraient maîtres de plusieurs quartiers.

## Le conflit sino-japonais

### Le Japon intraitable

Changhai, 29 octobre.

Un télégramme de Tokio annonce que, suivant les déclarations faites par le premier ministre et le ministre des affaires étrangères japonais, le gouvernement de Tokio ne retirera pas ses troupes en deçà de la zone du chemin de fer de Mandchourie, tant que le différend sino-japonais n'aura pas été réglé par des négociations directes.

### Des remontrances du Japon à Moscou

Moscou, 30 octobre.

L'ambassadeur du Japon, M. Hirota, a rendu visite à M. Karakhan, commissaire du peuple adjoint aux affaires étrangères, et lui a fait au nom du gouvernement japonais une déclaration relative aux bruits concernant l'appui que le gouvernement soviétique aurait accordé au général chinois Ma. Le général Ma aurait déclaré lui-même que des troupes soviétiques étaient concentrées à proximité de la station de Dauria, au nombre de 20,000 à 30,000 et qu'elles seraient destinées à être expédiées en Mandchourie. Ces bruits, selon M. Hirota, inquiètent l'opinion publique japonaise et les autorités militaires se trouvant en Mandchourie.

L'ambassadeur a conclu ainsi : Si les troupes russes sont envoyées sur la ligne du chemin de fer de l'est chinois, le Japon enverra ses troupes sur la ligne de chemin de fer de Tao-Nan-Tsitsikar, construite avec des capitaux japonais.

M. Karakhan a fait à M. Hirota, au nom du gouvernement soviétique, la déclaration suivante :

Aucun des instructeurs soviétiques ne se trouve parmi les troupes actuellement à Tsitsikar, ni dans les troupes d'une province quelconque en Mandchourie; ces troupes ne reçoivent aucune arme et aucune munition de guerre de l'Union soviétique et aucun soutien n'est accordé par l'Union soviétique à aucune des parties en lutte en Mandchourie.

Le gouvernement soviétique observe, une politique stricte de non immixtion, non parce que cette politique peut être agréable ou désagréable à quelques-uns, mais parce qu'il respecte les traités internationaux conclus avec la Chine, qu'il respecte les droits de souveraineté et d'indépendance des autres nations et qu'il estime enfin que la politique d'occupation militaire effectuée sous la forme de prétendus secours est incompatible avec la politique pacifique de l'Union soviétique et avec les intérêts de la paix universelle.

## LES AFFAIRES D'ESPAGNE

### Un évadé repris

Séville, 29 octobre.

Le mécanicien Rada, qui s'était évadé de la prison où il était détenu en raison de sa participation à la tentative de soulèvement de Tablada, a été arrêté, la nuit dernière, dans un hôtel où il logeait sous un nom d'emprunt. Il a été reconduit aussitôt en prison.

### Réduction du nombre des fonctionnaires

Madrid, 30 octobre.

Dans les couloirs de la Chambre il n'était question, hier après midi, jeudi, que d'un décret pris par le gouvernement en vue de la réduction du nombre des fonctionnaires publics qui crée un malaise aussi bien à la Chambre que dans tout le pays.

En vertu de ce décret, 50 % des fonctionnaires publics sont supprimés. Ce décret ne s'applique ni aux fonctionnaires de la justice, ni à ceux des corps consulaires et diplomatiques. Le personnel dépendant du ministère de la guerre est également excepté.

### La nouvelle constitution

Madrid, 30 octobre.

La Chambre a adopté, au début de la séance, deux articles supplémentaires incorporés au titre IV.

Le premier de ces articles dit : « Le peuple pourra faire appel contre un vote pour les Cortès au moyen d'un référendum. A cet effet, il suffira que 15 % du corps électoral se déclare dans ce sens. Seront exceptés de ce recours : la constitution, les lois complémentaires, de même que les conventions internationales inscrites à la Société des nations, les statuts régionaux et les lois de finances. Le peuple pourra de même présenter aux Cortès, en exerçant le droit d'initiative, des propositions de loi. Il suffira pour cela que 15 % des électeurs le demandent. »

Le deuxième texte supplémentaire est rédigé en ces termes : « Les Cortès, une fois dissoutes, se réunissent de plein droit et récupèrent toutes leurs prérogatives en tant que pouvoir législatif, dès le moment où le président de la République n'accomplit pas son devoir de convoquer et de faire élire une nouvelle Chambre dans le délai prescrit. »

La Chambre a adopté l'article 65 de la constitution qui dit ceci :

« Le président de la République est le chef de l'Etat. Il personnifie la nation. La loi déterminera sa dotation et les honneurs qui lui seront dus. Sa dotation et ses honneurs ne pourront être altérés pendant la période de sa magistrature. »

La Chambre a passé à l'examen de l'article 66. Après un débat prolongé, l'amendement suivant, présenté par les socialistes, a été approuvé par 150 voix contre 130 :

« Le président de la République sera élu par les Cortès avec un nombre de délégués égal à celui des déput

**Les troubles de Chypre**

**La répression**  
Nicosia, 29 octobre.  
Le gouverneur a fait publier dans un numéro spécial de la Gazette le texte d'un nouveau règlement, donnant aux autorités des pouvoirs plus étendus pour assurer la sécurité dans l'île de Chypre, où tout est calme pour le moment.

Tous les drapeaux grecs qui avaient été hissés à Nicosia et à Famagousta ont été enlevés. Des patrouilles militaires parcourent les rues. Deux chefs de la révolte ont été arrêtés. Des avions survolent Famagousta. Six avions militaires ont atterri près de Limni, où un émeutier a été blessé.

On signale quelques incidents dans la région de Limni. Le poste militaire de Salamis, ainsi que quelques postes de police de villages environnants ont été incendiés.

Les arrestations qui ont été opérées donnent lieu à de nombreux commentaires. La présence des navires britanniques a produit un gros effet moral. Aucun incident ne s'est produit dans les autres parties de l'île.

Le Caire, 29 octobre.  
Un détachement de cavalerie a quitté l'Égypte pour l'île de Chypre.

Londres, 30 octobre.  
Le ministre des colonies anglais a assuré le gouverneur de l'île de Chypre de son complet appui pour toutes mesures jugées nécessaires pour la répression du soulèvement qui s'est produit dans l'île. Aucun désordre ne saurait être toléré. Le ministre a, en outre, déclaré que le gouvernement britannique, en collaboration avec le gouverneur, examinera la question de la constitution de l'île de Chypre.

**Nouvelles financières**

**La crise en Roumanie**  
La Banque roumano-suisse de dépôts, à Bucarest, est la nouvelle victime de la crise financière qui sévit en Roumanie et qui a entraîné la fermeture de toute une série de grandes banques roumaines, notamment de la fameuse Banque Marmorosch, Blank et Cie.

La Banque roumano-suisse de dépôts a demandé un concordat. Elle avait été fondée en 1923 par des commerçants suisses et des financiers roumains pour faire porter intérêt aux avoirs en lei provenant de la guerre et appartenant à des industriels suisses. Le capital était de 1,624,000 francs suisses. Les participants suisses sont intéressés dans cette affaire pour 810,000 francs suisses. Ils comprennent notamment l'industrie textile de la Suisse orientale.

Pendant une série d'années, la banque, qui d'ailleurs n'avait qu'une importance minime, a travaillé à la satisfaction générale. Ce n'est qu'en 1929, par suite de la crise générale, par suite de la suspension des paiements de certaines banques roumaines et ensuite des retraits de dépôts et de pertes sur les comptes débiteurs, qu'elle s'est trouvée aux prises avec les difficultés.

L'actif dépasse cependant le passif. Sa réalisation demandera un certain temps. Le capital-actions peut être considéré comme perdu.

Cette suspension des paiements ne doit pas être considérée comme importante, étant donné que les répercussions qu'elle peut avoir pour les participants suisses ne sont pas très considérables. Les créanciers suisses n'ont accordé à cette banque roumaine que des crédits et des avances de fonds d'importance réduite.

**Une banque fermée à Paris**  
A Paris, par ordonnance de justice, il a été procédé, dans la soirée d'hier jeudi, à la fermeture de la banque de Bernardi. Le directeur a été arrêté. Le passif s'élèverait à plusieurs millions. Le directeur est inculpé d'abus de confiance.

**De l'or pour l'Europe**  
Six cents millions de francs d'or américain viennent d'arriver à Cherbourg. Cette cargaison d'or a été expédiée à Paris par train spécial et par avion.

Un chargement d'or d'un million de livres sterling destiné à Londres est arrivé à Plymouth, venant des Indes.

**La commission franco-allemande**

Berlin, 30 octobre.  
Les membres et experts de la commission économique franco-allemande ayant été désignés, le secrétaire général et le secrétaire-général adjoint français de la commission ont eu, les 28 et 29 octobre, à Berlin, des pourparlers avec le président intérimaire et le secrétaire général de la délégation allemande aux fins d'élaborer le programme de travail de la commission.

**AVIATION**

**Un nouveau raid France-Madagascar**  
Les aviateurs français Mœnch et Burtin, qui entreprennent, il y a quelques mois, avec un plein succès, un vol de France en Indo-Chine et retour, sont prêts à prendre le départ pour un nouveau raid.

Il s'agit d'un voyage rapide France-Madagascar et retour que l'équipage entreprendra à bord d'un avion Farman 192, à moteur Gnome-Rhône-Titan.

**NOUVELLES DIVERSES**

Le vice-roi des Indes a promulgué une ordonnance donnant au gouvernement du Bengale des pouvoirs plus étendus pour arrêter le mouvement terroriste.

Le prix Nobel de médecine a été décerné au professeur Otto Warburg, de Berlin.

M. Grandi, de retour de Berlin, a été reçu par M. Mussolini. M. Grandi prépare maintenant son voyage à Washington.

**LES SPORTS**

**Les six jours cyclistes de Berlin**

Quatorze équipes prendront le départ, ce soir vendredi, à 10 heures, dans les 26<sup>èmes</sup> six jours cyclistes de Berlin.

Le coureur suisse Richli fera équipe avec l'Allemand Buschenhagen.

**Des records de saut battus**

Au cours des championnats japonais d'athlétisme, deux records du monde ont été battus. Dans le saut en longueur, Nambu a réussi un bond de 7 m. 98, et dans le triple saut Oda s'est assuré le nouveau record du monde avec 15 m. 58.

**FRIBOURG**

**Un cycliste tué par une automobile**

Un terrible accident de la circulation s'est de nouveau produit, hier jeudi, sur une de nos routes.

Vers 2 h. 1/2 de l'après-midi, M. Georges Nouveau, dentiste à Fribourg, voyageait en automobile sur la route de Berne, entre Mariahill et Berg, allant dans la direction de Berne. Près du village de Flamatt, il rencontra un camion des moulins de Flamatt et obliqua sur la droite pour le croiser. A ce moment, un cycliste qui suivait le camion obliqua lui aussi pour s'engager sur le chemin allant à l'école protestante de Berg.

L'automobile de M. Nouveau et le cycliste se jetèrent l'un contre l'autre avec violence. Le cycliste fut projeté à terre, où il resta étendu dans une mare de sang.

M. l'instituteur Fasnacht, averti par un enfant qui avait vu la collision, appela un médecin, le docteur Steiert, de Guia, et se porta au secours de la victime. L'automobiliste avait arrêté sa voiture et s'était mis en devoir de prévenir des autorités. Le malheureux cycliste, un jeune garçon-boulangier de Schmitlen, du nom d'Alphonse Käser, avait été tué sur le coup. Le préfet de Tavel arriva bientôt sur les lieux et commença l'enquête.

**De l'argent qui n'était pas perdu**

La parente de feu M. le professeur Wagner qui avait mis la police, les banques et les journaux en mouvement, en disant avoir perdu une somme de 2500 francs et un carnet d'épargne de la Banque populaire, n'avait rien perdu du tout. Elle a retrouvé son bien chez elle, où elle l'avait déposé distraitemment dans un lieu inconnu, au lieu de le serrer avec soin.

**Echos de partout**

**L'ÉLECTEUR DISTRAIT**

Du correspondant genevois de la Gazette de Lausanne :

Dimanche matin, je rencontre, devant le temple de ma commune, un monsieur extrêmement soucieux du bien public, un Confédéré établi à Genève depuis plus de douze ans. « J'ai voté hier soir, me dit-il. — Ah ! bien. — Mais, dites-moi qu'est-ce que c'est que cette histoire ? On élit de nouveau un conseiller d'Etat ? Je croyais que le mois dernier nous avions nommé M. Albert Picot... — Sans doute, mais il y a eu dès lors la démission de Martin Nef. — Ah ! tiens, tiens, c'est très intéressant. Et son successeur sera... ? — Mais vous me dites que vous avez voté hier soir... — Oui, mais je ne me rappelle pas très bien. — Le colonel Grosseclin ! — Ah ! oui, le colonel Grosseclin. Merci. Et c'est un brave homme, capable... »

A peine avais-je fini de renseigner ce monsieur extrêmement soucieux du bien public, qu'il me posait une autre question : « Pendant que je vous tiens, sur cette liste pour le Conseil national, on voyait s'étaler deux fois le nom de quatre de ces messieurs, même celui de M. Jean Martin, qui est pourtant un modeste, je l'avais toujours cru... Je ne comprends pas qu'il ait consenti... Car enfin, c'est un peu prétentieux, c'est du tape-à-l'œil ! Ne trouvez-vous pas ? »

Il y a tout de même de quoi s'étonner. En songeant à toutes les affiches que les comités électoraux étalent sur nos murs, à toutes les recommandations que les journaux nous répètent sept fois la semaine, comme si nous étions des imbéciles... Mais, c'est qu'il y en a, parmi nous, des imbéciles. Pardonnez-moi de le dire sans ambages, citoyens dont je ne nie pas le zèle, mais dont je souligne comme il sied la grotesque inconscience. Et dire que vous avez fait des études universitaires ! Et que vous appartenez aux partis nationaux !

**MOT DE LA FIN**

Deux médecins au chevet d'un malade :  
— Mais non, cher confrère, ce n'est pas un cas de typhoïde !  
— Je vous assure que si, cher confrère...  
— Enfin... on verra ça à l'autopsie.  
Le malade qui a entendu :  
— Ne pourriez-vous pas le voir avant ?

**Pour la langue française**

« Subalterner ses actes à son devoir, ses goûts à ses besoins, la philosophie à la théologie. »

Subalterner est employé dans ces sortes de phrases pour subordonner. Mais subalterner n'existe pas en français ; c'est un barbarisme. Certains auteurs ont employé, dans le même sens, mais rarement, le verbe *subaltérner*, mettre dans une situation subalterne. *Subaltérner* est un néologisme inutile.

**NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE**

**La session parlementaire anglaise**

Londres, 30 octobre.

(Havas.) — La session du nouveau parlement dont les travaux commenceront officiellement le 10 novembre sera forcément brève, puisque, suivant l'usage, il s'ajournera vers le 1<sup>er</sup> décembre pour les vacances de Noël. Le gouvernement ne présentera donc qu'un nombre restreint de projets pendant cette période. Bien que le redressement de la situation économique et financière soit la première tâche à laquelle entend se consacrer le cabinet, dans les milieux politiques on fait cependant observer que la dévalorisation de la devise anglaise ayant déjà eu pour résultat une diminution du volume des importations, il y a lieu de présumer qu'aucune mesure restrictive supplémentaire éventuelle ne sera soumise à la Chambre avant la nouvelle année. Le premier acte législatif sur lequel le gouvernement sera appelé à se prononcer sera la ratification du statut de Westminster qui permet la mise à exécution des décisions prises par la conférence impériale.

**Les crédits américains à l'Angleterre et à l'Allemagne**

New-York, 30 octobre.  
(Havas.) — A l'issue de sa réunion hebdomadaire, le « Federal Reserve Board » n'a fait aucune déclaration mentionnant une prolongation des crédits accordés à la Banque d'Angleterre et à la Reichsbank, crédits qui, on le sait, devraient être remboursés la semaine prochaine.

Londres, 30 octobre.

Une dépêche de New-York au New-Chronicle dit qu'on pense généralement à la Bourse de New-York que le crédit de 25 millions de livres sterling accordé il y a trois mois à la Banque d'Angleterre a été prorogé et qu'on croyait aussi que le crédit de 5 <sup>millions</sup> de livres à la Reichsbank avait été renouvelé.

**Le projet de banque internationale de crédit**

Paris, 30 octobre.  
On mande de Washington au Journal :  
On laisse entendre que le banquier belge Franquet, qui a été mercredi, à la Maison Blanche, l'hôte de M. Hoover, s'est longuement entretenu avec le président de l'opportunité qu'il y aurait à créer une sorte de fonds international de crédit afin de permettre toute transaction relative aux crédits à court terme à accorder par les puissances à l'Allemagne. M. Hoover aurait conseillé à M. Franquet de s'entendre avec les banques privées.

**Le prochain Conseil des ministres français**

Paris, 30 octobre.  
M. Pierre Laval devant être de retour à Paris lundi prochain, dans la matinée, les ministres se réuniront en conseil le lendemain, mardi, à 10 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Paul Doumer, pour permettre au chef du gouvernement de rendre compte des résultats de son voyage à Washington.

**Le maréchal Pétain s'est rembarqué pour la France**

Newport (Rhode-Island), 30 octobre.  
Le maréchal Pétain et une délégation de Yorktown ont visité mercredi matin le collège de la guerre et de la marine.  
Le maréchal Pétain et le général Pershing ont prononcé des allocutions.  
A midi, le maréchal Pétain a donné une réception à bord du Duquesne.  
Au cours du déjeuner, le maire, M. Sullivan, a remis soixante médailles d'argent aux officiers et mille quatre cents médailles de bronze aux marins.  
Le Duquesne et le Suffren ont appareillé dans l'après-midi d'hier jeudi pour la France.

**En Mandchourie**

Londres, 30 octobre.  
On mande de Moukden au Daily Express :  
Hier jeudi, pendant toute la journée, l'infanterie japonaise a attaqué les troupes de bandits chinois qui infestent la région comprise entre Sou-Ping-Kai et Tao-Nan. Deux cents Chinois et trois soldats japonais ont été tués au cours de cette bataille.

**Bolivie et Paraguay**

Buenos-Ayres, 30 octobre.  
(Havas.) — Les journaux publient une information du Paraguay disant que, à l'occasion des récents événements politiques d'Assomption, des troupes boliviennes du Chaco se sont avancées jusqu'à la rivière Pilcomayo, où des escarmouches se sont produites avec des avant-postes paraguayens. Un capitaine bolivien a été tué.

**Nouvelle mutinerie au Brésil**

Rio-de-Janeiro, 30 octobre.  
(Havas.) — On mande de Pernambuco que des soldats du 21<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs se sont révoltés, la nuit dernière. La mutinerie a pu être circonscrite à la caserne. Les rebelles ont été sommés par les autorités de capituler.

**Des délégués soviétiques à Genève**

Moscou, 30 octobre.  
Le délégué soviétique Sokolnikoff et les deux experts, Stejn et Rosenblum sont partis pour Genève pour assister à la session de la commission spéciale pour l'étude du pacte de non agression économique proposé par les Soviets.

**La fortune d'Edison**

New-York, 30 octobre.  
Bien qu'on n'ait pas annoncé le montant de la fortune de l'inventeur Edison, la presse new-yorkaise déclare qu'elle atteint environ 12 millions de dollars (60 millions de francs suisses).

**Les Soviets et la Turquie**

Moscou, 30 octobre.

Un entretien a eu lieu à l'ambassade russe à Ankara, entre Litvinof et Tewfik Ruchdi bey, ministre des affaires étrangères de Turquie. La conversation a eu lieu en présence de l'ambassadeur des Soviets en Turquie et de l'ambassadeur de Turquie à Moscou.

Litvinof et Tewfik Ruchdi bey ont procédé à un échange de vues sur les principaux problèmes de politique étrangère intéressant les deux pays.

L'accord s'est réalisé en ce qui concerne l'appréciation de la situation internationale et la ligne politique correspondante des deux pays.

**Pour les victimes des inondations en Chine**

Londres, 30 octobre.  
On mande de Changhaï au Times que le gouvernement chinois appliquera depuis le 1<sup>er</sup> février prochain une taxe dépassant 10 % sur les droits de douane publique, afin de disposer de fonds permettant de réaliser des achats supplémentaires de blé pour les populations victimes des inondations.

**Un hydravion allemand tombe à la mer**

Paris, 30 octobre.  
On mande de Madrid au Journal :  
L'hydravion allemand D 6068, qui avait quitté hier matin jeudi, le port de La Corogne, est tombé en mer à la hauteur du Cap Pena par 44° 35' nord et 7° 45' ouest. Un remorqueur parti au secours de l'hydravion n'était pas encore rentré au port hier soir jeudi. On ignore le sort de l'appareil et de l'équipage.

**Un nouveau Docteur de l'Eglise**

Rome, 30 octobre.  
Une Lettre apostolique proclame saint Robert Bellarmine Docteur de l'Eglise universelle. Après avoir rappelé que Dieu suscite en tous temps de doctes et saints défenseurs de la foi chrétienne, le Pape décrit les étapes qui ont conduit Bellarmine à la gloire de la béatification, puis à sa canonisation et aux honneurs actuels du doctorat. Pie XI montre, dans le nouveau Docteur, le savant théologien, le saint religieux, le prédicateur, le professeur du Collège Romain, le cardinal qui illustra la Compagnie de Jésus, la Curie et le Sacré-Collège. Il passe en revue l'œuvre catéchistique, dogmatique, scripturaire et pastorale qui fait de Bellarmine un maître dans la controverse doctrinale où il sut harmoniser la théologie positive et la théologie scolastique et précéda ainsi à la définition de l'infaillibilité pontificale. Après une longue enquête, le Pape, invoquant spécialement les dépositions favorables des cardinaux Lépicier et Ehrle, sanctionne de son autorité suprême le titre de Docteur de l'Eglise universelle conféré à saint Robert Bellarmine, évêque et confesseur, étendant la messe et l'office du nouveau Docteur à toute l'Eglise, assignant à la célébration de la fête la date du 13 mai. Le document est signé par le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat.

**Le Supérieur général des Carmes**

Rome, 30 octobre.  
Le Père Hilaire Dosswald, de Zoug, a été élu Supérieur général des Carmes.  
Le Père Dosswald est entré dans l'ordre en 1892, aux Etats-Unis. Il est âgé de 54 ans. Il a été provincial des Etats-Unis et recteur du Collège Saint-Cyrille, à Chicago. Depuis six ans, il réside à Rome comme 1<sup>er</sup> assistant du général de l'ordre, professeur à l'Institut des Carmes et consultant de la Pénitencierie apostolique.

**En souvenir de Louis Veillot**

Paris, 30 octobre.  
Il y a cent ans, le 30 septembre 1831, Louis Veillot écrivait son premier article. A cette occasion, le syndicat des journalistes et les Amis de Louis Veillot a célébré, hier matin jeudi, sa mémoire.  
A 10 heures, à l'église Saint-Thomas d'Aquin, une messe a été dite, au cours de laquelle le chanoine Rivière, qui officiait, a prononcé une oraison funèbre en souvenir de celui qui fut un défenseur fervent de l'Eglise. Des chants, parmi lesquels les « Dernières volontés de Louis Veillot », sur une musique de Goumou, ont été exécutés par la chorale de l'union Jeanne-d'Arc. Dans le chœur, avaient pris place, la générale Pierron, fille de Louis Veillot, et ses enfants ; M. François Veillot, son neveu ; Mgr Prunel, de l'Institut catholique ; MM. Duval-Arnould, Grousseau, Lerolle, députés ; Le Goffic, Georges Goyau, de l'Académie française, le général de Castelnu, le R. Père du Passage, directeur des études, Jules Séverin, Henri Massis, etc...  
Après cette cérémonie, à 10 h. 45, a été inaugurée, 21, rue de Varenne, une plaque commémorative portant ces mots : « Louis Veillot, né à Boynes (Loiret), le 11 octobre 1813, est mort dans cette maison le 7 avril 1883. » En présence de nombreuses personnalités, des discours ont été prononcés par MM. Georges Goyau, Jean Lerolle et François Veillot.  
Dans son discours, M. Georges Goyau a dit notamment :  
« D'abord, pendant bien près d'un demi-siècle, revendiqué dans toute leur extension les droits de Dieu ; d'avoir mis en tête des droits de l'homme celui de connaître la vérité, et de la pratiquer ; d'avoir été pour les catholiques un constant précepteur d'intransigeante fierté, et d'avoir sans cesse bousculé les timidités du respect humain dont tant de pensées demeuraient les captives ; n'est-ce pas là une œuvre qui mérite la gratitude, non seule-

ment de tous les catholiques, mais de tous les amis de la vraie liberté ? Devant cette plaque, en ce Paris dont Louis Veillot put dénoncer les odeurs, mais dont il ne méconnut jamais les grandeurs, il convenait que sa mémoire fût l'objet d'une telle gratitude, il convenait de fêter, au centenaire même de ses débuts dans la presse, le maréchal de notre prose, qui bientôt, dans sa giberne, aura d'incomparables cartouches pour la défense de la France religieuse. »

M. Jean Lerolle, député du 7<sup>ème</sup> arrondissement, après avoir remercié les Amis de Louis Veillot de leur pieuse initiative, a tracé un portrait du célèbre rédacteur de l'Univers dans une allocution dont voici un passage :

« Pour son idéal, toute sa vie Louis Veillot batailla rudement, tenant tête aux ennemis de sa foi, chargeant furieusement ceux qu'à tort ou à raison, il considérait comme les adversaires de la cause à laquelle il avait voué toutes ses forces. Nul mieux que lui ne sut « déshabiller, tailler, désarticuler, démantibuler un homme. » Le mot est de Jules Lemaître. Il donna des coups, de grands coups d'estoc et de taille, et il en reçut. Dans ces luttes, s'il ne ménagea pas ses contradicteurs, il n'en fut certes pas ménagé. Il lui arriva parfois de méconnaître les pensées et les intentions des hommes qui ne pensaient pas comme lui — pourquoi ne pas le dire, ce n'est pas manquer à sa mémoire. Cependant, dans ses violences mêmes, il y avait, je crois bien, plus d'amour que de haine, amour de la vérité, amour des âmes à défendre ou à conquérir. »

Enfin, M. François Veillot, en quelques paroles émus, célébra la mémoire de son illustre parent « grand soldat de l'Eglise ».

**Le choléra en Perse**

Téhéran, 30 octobre.  
(Havas.) — Une grave épidémie de choléra s'est déclarée à Ahwaz, dans la province de Khuzistan, près de la frontière de l'Irak. Le chef de l'hôpital gouvernemental de Téhéran et plusieurs docteurs sont partis par la voie des airs pour la région contaminée, emportant plusieurs milliers de tubes de vaccins.

**SUISSE**

**Collision — Deux morts**

Baden, 30 octobre.  
Hier soir jeudi, peu avant 9 heures, un camion de livraison d'un atelier de Baden, circulant à vive allure sur la route de Dœttingen à Siggenthal, s'est jeté contre un charroi de billes appartenant à un charretier de Dœttingen. Le chauffeur Waldsbühi a été blessé à la tête et transporté à l'hôpital.

Les deux monteurs qui se trouvaient sur le camion ont eu la tête écrasée et sont morts sur le coup. Il s'agit d'un Italien de 47 ans, Eugène Carerisigi, dont la femme est morte il y a trois semaines, laissant à la charge du père deux enfants de douze et huit ans, et du monteur Julius Siegfried, 30 ans, marié, habitant Dœttingen.

**Bienfaisance**

Hérisau, 30 octobre.  
La Fondation suisse des foyers de vacances « Pour la mère et l'enfant », placée sous le contrôle de la Confédération et dont le siège est à Zurich, a acquis une propriété à Waldstatt (Appenzel Extérieur), qui sera le premier foyer de vacances réservé aux mères ayant besoin de repos et à leurs bébés. Cet établissement s'ouvrira au printemps prochain.

**Incendie criminel**

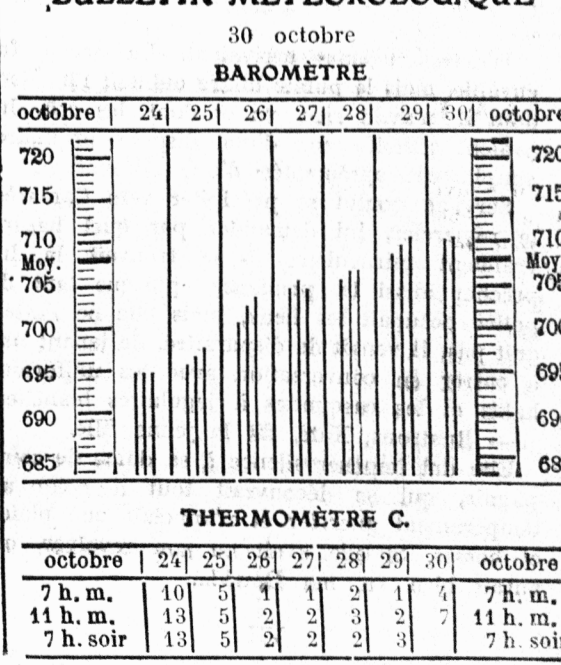
Goldingen (Saint-Gall), 30 octobre.  
Un incendie a détruit entièrement le grand chalet du Schindelberg, près de Goldingen. La maison appartenait à M. Ernst Bosshart, de Zurich. Elle était habitée par son beau-frère, un Allemand nommé Jedele. Le feu a éclaté de nuit. Avant l'arrivée des pompiers, tout était détruit. Le mystère règne encore sur les causes du sinistre.

Jedele, qui appela au secours par téléphone et qui affirma qu'il y avait eu malveillance, a été arrêté et mis en prison préventive.

**Tuée par une locomotive**

Porrentruy, 30 octobre.  
Hier jeudi, Mme Emma Courbat, de Buis, âgée de 71 ans, descendant de wagon à contrevoie en gare de Porrentruy, est tombée sur les rails et a été écrasée par une locomotive. La mort a été instantanée.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**



# FRIBOURG

## GRAND CONSEIL

Le Grand Conseil est convoqué pour le mardi, 10 novembre, à 9 heures, en session ordinaire.

### TRACTANDA

#### Projets de loi et de décrets

Projet de loi sur l'assurance contre la mortalité des chèvres et moutons.

Projet de décret fixant le taux de l'impôt pour 1932.

Projet de décret déclarant d'utilité publique l'entreprise de transport par automobiles Bossonnets-Vevey, par Attalens.

Projet de décret concernant l'endiguement de la Singine chaude dans la vallée du Lac Noir.

### Messages et rapports administratifs

Compte rendu de l'Etat pour l'année 1930. Rapport du Tribunal cantonal pour l'année 1930. Naturalisations. Grâces. Validations.

### Budgets

De l'Etat, de l'Université, du Collège Saint-Michel, du Technicum, de l'Ecole normale de Hauterive, de l'Institut agricole de Fribourg, à Grangeneuve, de l'Asile d'aliénés de Marsens, de l'Institut Saint-Nicolas, à Drogneus, du Penitencier cantonal de Bellechasse, de l'Hôpital cantonal.

### Comptes

Comptes de la Caisse de prévoyance des fonctionnaires et employés de l'Etat pour l'année 1930.

### Nominations

Nomination du président du Tribunal cantonal pour 1932.

Nomination d'un membre du Tribunal cantonal, ensuite de l'expiration des fonctions de M. Rodolphe Schuh, juge cantonal, et de deux juges suppléants, ensuite de l'expiration des fonctions de MM. Delatena, à Bulle, et Ober-son, à Romont.

Nomination d'un censeur de la Banque de l'Etat, ensuite de l'expiration des fonctions de M. Alexis Rosset.

### Fédération cantonale des œuvres de charité

La réunion annuelle de la Fédération cantonale fribourgeoise des œuvres de charité aura lieu le 5 novembre, à 2 h. de l'après-midi, dans la salle du rez-de-chaussée de l'hôtel des Corporations, à Fribourg. Toutes les œuvres de charité faisant partie ou non de la Fédération sont cordialement invitées à y assister. La séance sera présidée par S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

### Conférence de M. Henry Bordeaux

Le célèbre écrivain, membre de l'Académie française, fera une seule et unique conférence à Fribourg, jeudi soir, 5 novembre, à 8 h. 1/2, à la salle de la Grenette. Il a choisi comme sujet : *Ma vocation de romancier, souvenirs d'enfance et de jeunesse*. (L'éveil d'une sensibilité : la nature, la montagne, le sentiment de l'amour. Premières lectures, premiers poèmes. La vie intérieure. Détruire et construire. Premier contact avec le théâtre. Le sens de la réalité et le monde imaginaire.)

M. Henry Bordeaux est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister sur la valeur de sa prochaine conférence. Il retrouvera tous ses admirateurs jeudi prochain à la Grenette. La location est ouverte au magasin de musique Vonderweid.

### Association paroissiale de Saint-Pierre, Fribourg

Les membres et donateurs qui n'ont pas encore acquitté leurs cotisations et dons pour 1931 sont priés d'en faire le versement au compte de chèques postaux 114 387, Fribourg.

### Loto-soirée de la Société des samaritains

La Société des samaritains, section de Fribourg, se signale en maintes circonstances au public de notre ville et de nos campagnes par son dévouement désintéressé. Les concours qui lui sont demandés lors des principales manifestations de la vie publique fribourgeoise exigent d'elle des sacrifices qu'elle consent avec une particulière générosité. De plus, cette société répand ses bienfaits dans les familles, notamment par l'organisation de différents cours très appréciés.

Pour toutes ces raisons, cette société adresse un pressant appel aux sociétés amies, aux familles, et à toutes les personnes dont elle mérite la sympathie, en vue de favoriser par leur participation la soirée-loto qui est prévue pour le samedi, 7 novembre, à 8 h. 1/2, dans la grande salle du restaurant des Merciers. La commission chargée de l'organisation de cette soirée familiale met tout en œuvre pour assurer son succès et doter le pavillon de nombreux et beaux lots.

Les maisons de commerce et les personnes qui ont l'intention d'offrir des lots sont priées de les remettre au local de la société, soit à M. Aeschlimann, concierge du bâtiment principal des Postes, jusqu'à jeudi soir, 5 novembre.

### Retraite pour hommes

La Société des retraites organise, comme ces années dernières, une retraite pour hommes, qui aura lieu à la Maison des retraites de Montbarry (Gruyère), du jeudi soir 19 novembre au lundi matin 23 novembre. Elle sera préchée par le R. Père Valensin, dont la parole avait été si hautement appréciée par les retraités de 1929 et de 1930.

Ces exercices, qui, grâce à la Maison des retraites, peuvent se faire dans d'excellentes conditions de calme et de recueillement, se recommandent d'eux-mêmes à l'attention des chrétiens désireux d'une vie spirituelle plus intense et d'une action plus féconde.

D'ailleurs, la voix de Sa Sainteté Pie XI s'est fait entendre, exprimant à la fois le témoignage le plus autorisé sur la valeur des retraites ainsi conçues, et le désir formel de les voir se répandre de plus en plus non seulement au sein du clergé, mais encore dans les rangs des laïques catholiques. (Encyclique *Mens nostra*.)

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 novembre par M. l'abbé Overney, directeur au Grand Séminaire de Fribourg, ou par M. F. Barbey, secrétaire de la Société des retraites pour hommes, Grand-rue 29, à Fribourg.

Le prix de pension avec chambre chauffée est de 20 fr., tous frais compris.

### Pour l'Œuvre des arbres de Noël

On nous écrit : Les amis si fidèles, en notre ville, des petits protégés des orphelinats et des asiles sont instamment priés de noter que le 15 novembre est la date choisie, par l'Œuvre des arbres de Noël, pour sa soirée musicale annuelle.

Sans doute, le concert annoncé suffirait à attirer à la Grenette un auditoire des grands jours qui tiendrait à applaudir les aimables artistes, dont le concours est assuré à une œuvre sympathique entre toutes. Mais le but essentiel de la soirée constitue une attraction plus irrésistible encore. On sait que, depuis de nombreuses années, des dames généreuses et dévouées se sont donné la tâche de recueillir, au début de l'hiver, des ressources qui permettront d'enrichir les arbres de Noël des asiles et des crèches. Elles renouvellent aujourd'hui leur appel.

O vous qui, bientôt, partagerez la joie des vôtres devant l'arbre familial, daignez songer aussi aux enfants sans foyer et réservez une offrande à l'œuvre patronnesse des orphelinats. Les enfants étonnés par vos largesses ne vous oublieront pas dans leurs prières à l'Enfant de la Crèche de Bethléem.



### Le poste de radiodiffusion de Fribourg

Après la période de tâtonnement par laquelle une société en train de se constituer doit presque inévitablement passer, la section fribourgeoise de la Société romande de radiodiffusion se réjouit d'annoncer aux nombreux amis de la radiodiffusion et particulièrement à ses compatriotes qu'elle vient d'établir un programme pour la saison qui commence.

Consciente de la tâche nouvelle qu'elle assume, elle prie le public de croire qu'elle mettra toujours tous ses plus grands soins à l'accomplir. Sa commission des programmes, qui est présidée par M. le professeur Hug, un musicien distingué, a été constituée de façon à représenter le mieux possible les divers éléments capables de faire valoir au loin les charmes et les forces du pays.

Nous donnerons très prochainement un premier aperçu de l'activité de ladite commission sous la forme d'un programme complet de nos émissions au cours du mois prochain. On verra plus loin les débuts de ce programme, pour la journée du 2 novembre.

La commission technique, de son côté, apportera, elle aussi, tous ses soins à la partie qui la concerne et les émissions de la section fribourgeoise donneront, on peut en être sûr, toujours la plus entière satisfaction. Le comité directeur accueillera d'ailleurs avec empressement les vœux et même les critiques des auditeurs de Radio Suisse romande, concernant, bien entendu, les programmes de Fribourg, et se fera un devoir d'en tenir compte, dans toute la mesure du possible.

Par la même occasion, tous les sans-filistes du canton de Fribourg (et même les autres) qui ne font pas encore partie de notre section, sont invités à demander leur adhésion et ce faisant, de soutenir matériellement la section fribourgeoise par une cotisation annuelle de 3 fr. Moyennant cette modique somme, ils s'assureront, en plus de la profonde gratitude du comité, les secours appréciables de la commission technique dans la recherche des parasites et des perturbateurs divers.

Le comité directeur a été constitué de la manière suivante : président : M. le Dr Delabays, directeur ; vice-président : M. Joseph Pauchard, rédacteur ; secrétaire : M. Fernand Caille, professeur ; caissier : M. Louis Brailard, employé à la Banque populaire suisse ; membres : M. Bays, professeur à l'Université ; M. Brasey, directeur du Technicum ; M. Weber, conseiller communal ; M. Neuhaus, officier d'état civil ; M. Brohy, technicien ; M. Christinaz, négociant ; président de la commission des programmes : M. Hug, directeur ; président de la commission technique : M. Lehner, mécanicien-dentiste.

### PROGRAMME DU 2 NOVEMBRE

- Cathédrale de Saint-Nicolas, de 20 h. 15 à 21 h. 15.
- 1. *Marche funèbre de Gigout*, pour orgue. (M. Gogniat). 2. a) *Mottet à cappella*, Witt, et b) *Ne recorderis*. Répons grégorien, par le chœur mixte de Saint-Nicolas, sous la direction de M. le chanoine Bovet.
- 3. *La Prière pour les défunts*, allocution de Mgr Besson.
- 4 a) *Credo quod Redemptor*, répons grégorien et b) *De profundis clamavi*, pour 5 voix mixtes de Rheinberger, par le chœur mixte de Saint-Nicolas.
- 5. *Fugue en ut min.*, pour orgue (dite *Fugue des morts*), de J. S. Bach.

### Conférence de Saint-Vincent de Paul

Les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de la ville de Fribourg sont avisés que, dès le dimanche 8 novembre, durant la période d'hiver, les séances hebdomadaires se tiendront de nouveau le dimanche à 11 h. 1/2.

On rappelle aux membres actifs et bienfaiteurs la circulaire qui leur a été envoyée. Pour ce qui concerne les vêtements dont ils pourraient disposer, ceux-ci peuvent être déposés dans l'un des trois dépôts suivants : au local de la Conférence, Hôtel suisse, 1<sup>er</sup> étage ; chez

M. Despont, boucher, rue de Saint-Nicolas ; chez les dames de Saint-Pierre Claver, rue Zähringen, 96. L'hiver s'annonce précoce ; les vêtements chauds seront les bienvenus dans bien des familles assistées par la Conférence.

### Conférence de M. l'abbé Mermet

On nous écrit : L'association paroissiale de Saint-Nicolas a été heureuse d'entendre, hier soir, à sa séance d'ouverture, M. l'abbé Mermet lui parler des résultats auxquels l'ont amené ses nombreuses expériences de sourcier. Durant plus de deux heures, l'auditoire particulièrement nombreux a été tenu en haleine par le sympathique conférencier. Des faits précis qui confirment une expérience déjà longue ont été apportés. Il se vérifie bien qu'il y a, dans la nature, quelque chose d'inexploré dont on aurait tort de se désintéresser et sur quoi il serait mal venu de jeter le discrédit. Le conférencier a d'ailleurs fait remarquer qu'il y a lieu de procéder en ces matières avec beaucoup de prudence, mais que les difficultés et le mystère qui demeurent encore n'étaient pas une raison pour lâcher prise. Si tout n'est pas encore au point, s'il y a place pour de multiples erreurs, il n'en reste pas moins qu'on est sur une bonne voie.

M. l'abbé Mermet a vivement intéressé tout son nombreux auditoire et il a été applaudi très chaleureusement.

### Sociétés d'étudiants

La *Teutonia*, société académique, s'est reconstituée comme suit pour le semestre d'hiver : président : M. Joseph Overmayer, jur., de Cologne ; vice-président : M. Charles von Meran, rer. nat., de Graz ; secrétaire : M. Charles Knepper, jur., de Duisbourg ; fuchs-major : M. François Wesselmann, rer. nat., de Cologne ; caissier : M. Ruppe van der Voort, rer. pol., de La Haye ; délégué à l'Academia : M. Overmayer.

\*\*\*

La *Renaissance* s'est reconstituée de la manière suivante : président : M. Walter Eglöf, rer. pol. ; vice-président : M. Léo Ackermann, rer. nat. ; secrétaire : M. Jean Frei, jur.

### Le concert pour les enfants

C'était une excellente idée de donner un concert d'orchestre pour les écoliers. On n'initie jamais trop tôt la jeunesse, voire l'enfance, à ce qui est grand et beau, à l'art. La tâche était méritoire aussi, car, à l'heure actuelle, la jeunesse semble parfois rétive aux pures jouissances de l'esprit.

La principale difficulté résidait dans l'organisation du concert. L'audition coïncida malheureusement avec une représentation du cirque Knie. Ce dernier est un plaisir essentiellement réservé aux enfants, petits et grands. Presque tout y est pour les yeux. On devine que les grands écoliers, voyant leurs petits camarades se diriger vers le cirque, alors qu'eux-mêmes étaient contraints de faire, à un concert sérieux, un travail incontestablement pénible pour leurs jeunes intelligences, n'aient pas trouvé l'idée de leur goût. De plus, la salle de la Grenette était trop petite pour contenir tout ce petit monde. La plupart des garçons durent rester dehors, attitude nettement défavorable pour profiter d'une leçon aussi difficile. Au bout d'une heure, le babillage atteignit un crescendo dépassant celui de l'orchestre.

En classe, les écoliers ont essayé d'exprimer par écrit les impressions qu'ils auraient éprouvées à cette audition musicale. Quelques garçons avouent « n'avoir rien compris, mais, disent-ils, c'était joli, il y avait beaucoup d'instruments et la salle était bien éclairée ». L'ouverture de Mozart avec effets de cymbales éveilla favorablement leur attention. Eternelle jeunesse de la musique de Mozart ! Haydn, par contre, n'a pas plu. C'était trop lent, dit un élève, et « l'orchestre a fait quelques fautes ». La ronde de Liadow avec solo de piccolo rallie l'unanimité des suffrages. Un garçon de douze ans le dit très bien : « La musique russe m'a ravi. C'était doux et harmonieux. On entendait particulièrement le piccolo, petit instrument qui ressemble à la flûte. C'était amusant : quand le piccolo jouait, les violonistes tiraient sur les cordes comme sur des guitares. »

M. Gaimard a expliqué la composition d'un orchestre. Malgré quelques considérations un peu trop techniques, la leçon a beaucoup intéressé les jeunes auditeurs qui ont pu voir et entendre tous les instruments. « C'était amusant, nous dit le petit Paul, et le roulement crescendo des timbales provoqua un frémissement de peur chez les filles. »

Le directeur a été, comme bien l'on pense, très observé. Une petite fille déclare : « Il dirige bien, mais il a l'air trop triste. »

Il faut féliciter l'orchestre de la ville et son chef de se soucier de l'avenir intellectuel et artistique de la jeunesse. Et le mot de la fin, c'est un petit pinson de Saint-Nicolas qui l'a trouvé : « Tous mes camarades et moi nous remercions les aimables musiciens de leur gentille attention à l'égard des petits écoliers. »

### « La Freiburgia »

Les leçons de la *Freiburgia*, qui ont lieu aux jours habituels (le mercredi à la halle de la Mottaz et le vendredi aux Grand'places), sont suivies avec assiduité par un nombre réjouissant de membres. Elles sont données selon un plan établi tenant compte des exigences des prestations prévues.

En vue tout d'abord, de la soirée annuelle, qui aura lieu au théâtre Livio, le samedi 28 novembre, une partie de ces leçons est consacrée à la préparation des productions au choix desquelles la plus grande attention a été accordée, de manière à réserver aux nombreux membres et amis de la *Freiburgia* une soirée très agréable, tout en leur donnant une nouvelle preuve de la belle vitalité de la section à laquelle ils veulent bien témoigner leur confiance et leur sympathie.

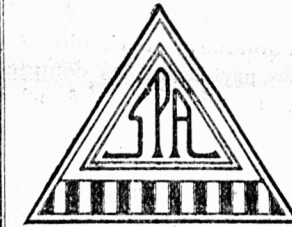
Prochainement s'ouvrira un cours de gymnastique préparatoire semblable à ceux qui ont été organisés ces années dernières et dont le programme prévoit 30 heures de gymnastique et 30 heures d'enseignement du ski.

Ces cours, qui sont gratuits, sont destinés aux jeunes gens de nationalité suisse n'ayant pas encore fait leur école de recrues. La *Freiburgia* ne doute pas que le cours de cette année rencontrera auprès des jeunes gens le même intérêt et qu'il aura ainsi un succès analogue à ceux qui ont été obtenus par les cours précédents.

### Calendrier

Samedi 31 octobre  
VIGILE DE LA TOUSSAINT  
Abstinence et jeûne

### DÉS FAITS ÉLOQUENTS...



L'opinion  
d'un abonné  
de la S. P. A.

A la S. P. A., Société pour la protection juridique des assurés, Genève.

Le cas S. (dommages) s'est terminé aujourd'hui, à l'entière satisfaction de mes prétentions, par la Société suisse d'assurance contre les accidents, à Winterthur. Je vous remercie beaucoup de votre assistance active et juridique et ne manquerai pas de vous recommander, à l'occasion, auprès de mes amis et connaissances. 1828-1 X

Nous défendons les intérêts de tous les assurés. (Commerçants, industriels, artisans et automobilistes)

Vous n'avez pour tous frais que ceux, fort modestes, de l'abonnement.

Société pour la protection juridique des assurés.

Agent général pour le canton de Fribourg : JULES BOSSON, BULLE

Il y a encore des agences à distribuer.

## L'héritière et la montreuse de marionnettes

par Édouard de KEYSER

D'autres agents arrivaient. La scène fut envahie, mais le public hilare oubliait l'incident dont il n'avait rien vu et dont les cris lui avaient semblé ceux d'une dispute ordinaire, simplement agrémentée d'une détonation.

Servane voulut se précipiter vers Camarès, le remercier, lui demander par quel hasard vraiment miraculeux il se trouvait là, lui prêcher aussi la prudence, puisque tant de police occupait les lieux, mais elle ne l'atteignit pas. Il venait de disparaître, ne tenant pas à entrer en conversation avec les uniformes kakis et les casquettes à jugulaires blanches.

— Rentrons, Kate, dit la jeune fille. Elle dut imposer silence à sa dame de compagnie, qui se découvrait tout à coup un tempérament guerrier et n'appelaient que plaintes et bosses. Si elle avait eu son revolver, on aurait bien vu, ma Doué !...

VII

La pauvre Servane n'avait décidément d'autre refuge que sa chambre, et tous les incidents de Rio s'y terminaient.

Une fois de plus, elle s'y enferma. Au fond d'elle dominait la joie, l'orgueil, la tranquillité. Li Si Kiang était hors de cause. Et

d'un... Il allait payer cher l'audace d'avoir voulu attenter à la vie de Camarès. Le Vomito Negro, spectre terrifiant qui a laissé des souvenirs encore vivaces dans la mémoire des Brésiliens, rendrait les juges impitoyables. Si le Chinois s'en tirait avec vingt ans de bagne, il pouvait s'estimer très heureux.

Mais Camarès avait disparu. Il n'avait pas osé attendre sa fiancée — car elle se considérait toujours comme sa fiancée — La police lui faisait peur. Son signalement devait déjà être transmis à tous les sbires de Rio...

Son triomphe sombra dans la tristesse. Elle n'avait même pas pu glisser un mot, et demander surtout par quel hasard il était au théâtre, alors qu'un homme comme lui, qui doit échapper à la fois à la justice et aux assassins, n'avait pas de temps à perdre chez les marionnettes...

Cette nuit-là, elle dormit tout de même, parce qu'elle pensa à Li Si Kiang et qu'elle se réjouit de sa capture. Quant aux autres, Camarès lui avait dit à Paqueta que l'un d'eux était déjà tué. Il y avait bien des heures de cela. Et comme Daniel était un homme méthodique, qu'il n'aimait pas lambiner, tous les bandits étaient sans doute liquidés, selon l'expression en cours.

Le lendemain matin s'éleva sur la terrasse, à guetter les allées et venues de l'hôtel, à chaperonner les amoureux, à admirer le panorama unique, que faisait resplendir un éclatant soleil sans brume.

De haut, elle voyait les paquebots entrer dans la Baie et en sortir. De l'autre côté de l'eau, les montagnes s'élevaient, claires, nettes, en plans successifs. Les villages des côtes

étaient blancs et roses, et un oiseau rouge comme du rubis voltigeait dans un arbre de « quaresma », qui avait la couleur des violettes de Parme.

— Vous n'avez pas vu M. Camarès ? demanda-t-elle soudain à Deluc-Derval.

— Non, mademoiselle. A cette heure-ci, il doit être enfermé dans sa chambre.

— S'il est encore à l'hôtel...

— Vous le croyez déjà parti pour Sao-Paulo ?... En effet, il m'a dit qu'il devait y aller.

Du coup, Servane perdit ses moyens. Le savoir peut-être dans un autre Etat lui parut une chose horrible. Elle éprouva le sentiment d'une solitude plus cruelle que celle du « carcere duro » italien.

Elle courut chez le portier.

Elle n'avait même plus la force de faire des gestes.

Alors, jugez...

— Je voudrais savoir, dit-elle, sans assurance, si M. Camarès a déjà quitté l'hôtel.

Le portier réfléchit...

— M. Camarès... Nous disons M. Camarès ?... Non... Il est chez lui, mademoiselle. Voulez-vous que nous le fassions appeler ?...

— Non... Non... fit-elle vivement. C'était pour savoir...

Que croirait-il, en effet, si on le priait de venir près de la jeune fille ?... Qu'elle ne pouvait se passer de lui ?... d'un assassin ?...

Elle prit un journal et s'installa dans le hall. Elle observait à la fois l'escalier et l'ascenseur. Camarès ne lui échapperait pas.

Il avait donc osé demeurer là... Il savait sans doute que ses complices avaient échappé

aux recherches, que rien ne le menaçait pour l'instant...

Un chasseur descendait, à moitié sur la rampe. Il se dirigea vers un monsieur qui attendait en lisant *A Noite*, dont il tenait la feuille ouverte, de telle sorte que Servane n'avait pu voir son visage.

Quand il abaissa le journal, elle reconnut le rédacteur de *O Globo* qu'elle avait déjà vu à la même place.

Celui-là ne manquait pas de constance.

— M. Jean Camargues va venir, dit le chasseur.

Elle comprenait tout de même assez de portugais pour saisir les deux mots difficiles de cette phrase. Elle se prit à haïr ce Camargues, dont tout le monde parlait, et qui pouvait demeurer tranquillement à l'hôtel, sans craindre la Sûreté.

Oh ! il fallait rassurer le malheureux Daniel. Un mensonge pieux... Il lui rendrait peut-être du courage.

Elle s'assit à un bureau du hall, écrivit très vite :

« Quoi que vous puissiez être, je vous aime... Ne vous suicidez pas, surtout ! Que deviendrais-je ?... Fuyez le Brésil, Mon père vous donnera certainement la place d'administrateur-délégué. »

Elle ferma l'enveloppe de deux coups de langue rapides, jeta l'adresse, appela le chasseur :

— Pour M. Camarès... Tout de suite...

— M. Camarès ? répéta le chasseur... M. Camarès ?...

Personne ne se rappelait son nom. Comme il passait inaperçu, ici !...

Le colonel des chasseurs à pied salua la jeune fille. Puis un commandant de dragons, qui n'était plus en blanc, mais en tenue de garnison française, car, repartant pour l'Europe, il allait faire ses visites d'adieu.

Au même moment, Camarès parut en haut de l'escalier de marbre. Il tenait à la main la missive qu'on venait de lui remettre. Servane se leva pour fuir. Elle avait honte de ce qu'elle avait écrit. Elle savait bien que la place d'administrateur-délégué de la Société Roquetinbaut était tenue par un homme politique, lequel ne lâcherait pas facilement une proie qui lui avait tout juste coûté la peine d'endiguer les prestations en nature vers les usines paternelles.

A l'instant où elle allait disparaître, elle vit le rédacteur de *O Globo* se précipiter, les mains tendues. Il criait dans un français grassement :

— Enfin !... Jean Camargues !...

Du coup, Servane demeura en place, mais pas changée en statue de sel, car elle ne demandait qu'à reprendre ses gestes désordonnés, dès qu'elle serait revenue de son étourdissement.

— Jean Camargues !... continuait le journaliste. Voilà plusieurs jours que vous nous échappez... A présent, nous vous tenons... Et le photographe est à la porte.

(A suivre.)



apéritif ne fatiguant pas l'estomac

**Revisión de la taxación general del bétail**

Une révision de la taxación general peut avoir lieu pendant la période du 20 octobre au 20 novembre 1931, pour le jeune bétail taxé ce printemps, conformément aux dispositions de l'article 54 du règlement général. Après cette période, aucune révision de taxe ne peut être opérée jusqu'à la taxación general de 1932.

Les inspecteurs du bétail de chaque cercle portent à la connaissance des propriétaires, par voie de publication, le délai dans lequel les intéressés doivent s'inscrire pour obtenir une révision de la taxe de leur jeune bétail.

Cette révision doit être faite, comme la taxación general, par la commission locale au complet.

**SOCIÉTÉS DE FRIBOURG**

**Musique la Concordia.** — Par suite de l'inclemence du temps, le concert qui devait avoir lieu ce soir vendredi a été renvoyé. A 8 h. 1/2, répétition ordinaire au local.

**Société de gymnastique des hommes, club des quilles.** — Le concours de classement annuel aura lieu ce soir, vendredi, 30 octobre, et vendredi prochain, 6 novembre, à la brasserie du Belvédère.

**Société ornithologique et avicole de Fribourg.** — Les membres sont priés de faire parvenir leur inscription d'exposant au président, M. Handrick, 6, rue Grimoux. Dernier délai : demain soir samedi 31 octobre.

Secrétaire de la rédaction : **Armand Spicher**



**CHAUSSURES CLASSIQUES**

**EN GRAND CHOIX ET A PRIX NOUVEAUX, TOUTES PEAUS-SERIES TOUS GENRES**

*Chaussures Dossenbach*  
*Aux Arcades de Fribourg*

**UNE CORDIALE RÉCEPTION**

vous est réservée à l'

**hôtel de l'AUTRUCHE**

J. Berthet, anc. cafetier à Genève

Consommations de premier choix

**BELLES SALLES à DISPOSITION des SOCIÉTÉS**

**CAPITOLE**  
CINÉMA SONORE  
Aujourd'hui, soirée à 20 h. 30  
EACH dans  
**EN BORDÉE**  
Vaudeville  
de Pierre VEBER et André HEUZÉ  
Location de 17 à 19 h. Téléphone 1300.

On demande, pour 1932,

**VACHER**

comble et sédentaire, pr 12 à 14 vaches. Place stable et bons gages.

S'adresser à Arthur Gilland, Combremont-le-Gr. (Payenne). 15297

**ON DEMANDE**

places pour 2 jeunes filles de 22 et 24 ans, désirant se perfectionner dans la cuisine et la langue française, dans clinique, pension ou dans ménage soigné. 41339  
Offres à Rosa Meier, Künten (Argovie).

On demande à louer

élégant appartement

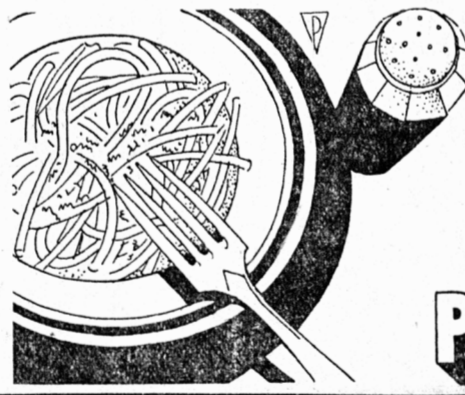
2 et 3 pièces, avec salle de bain. Situation agréable, tous les services de Fribourg pas exclus.

Adresser offres écrites sous chiffres P 15302 F, à Publicitas, Fribourg.

**SAUCISSES aux choux**

expédiées 1/2 port payé, à Fr. 3.50 le kg., par la Charcuterie Beerli, Martigny. 37-8 S

**Samedi et dimanche**  
Aspies de mousse au foie gras, à 40 cts., pâtés froids au veau, à 50 cts. Vacherins à la crème et aux marrons, pâtés aux quenelles, vol-au-vent garnis, hors d'œuvres riches sur commande. 8-26 F  
Confiserie Tea-room de Saint-Nicolas, Ch. Leimgruber-Sommer, rue des Epouses. Tél. 4.56.



Renouvelez vos menus,  
pas de légumes à éplucher! Préparez simplement des macaronis, des nouilles, des spaghettis, des lazagnes, etc.; pâtes blondes à la fois fermes et fondantes lorsque cuites à point ou gratinées.  
**PÂTES SUISSES: aliment complet appétissant et bon marché!**

Madame veuve Jeanne Mauroux, à Marly; Madame veuve Justine Mauroux; Monsieur Lucien Mauroux; Monsieur et Madame Victor Mauroux; les enfants de feu François Mauroux; Monsieur et Madame Joseph Huguenot, leurs enfants et petits-enfants, à Autigny et Marseille, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, frère, beau-frère et oncle,

**Monsieur Raymond Mauroux**  
décédé à Marly-le-Grand, à l'âge de 62 ans, après une courte maladie courageusement supportée et muni des sacrements de l'Eglise.  
L'enterrement aura lieu à Autigny, samedi, 31 octobre, à 10 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les familles Aeberhart, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Gottlieb Aeberhart-Glauser**  
leur cher père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 29 octobre, après une courte maladie, à l'âge de 85 ans.  
L'enterrement aura lieu à Fribourg, demain samedi, 31 octobre.  
Départ à 12 h. 1/2 du domicile mortuaire, Villars-les-Jônes, près Fribourg.

**Salsepareille Modélia**  
l'elixir végétal de foie délicieux, apprécié depuis de nombreuses années  
**purifie le sang**  
5 Fr. et 9 Fr. dans les pharmacies  
Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, Rue du Mont-blanc 9, Genève.

Je livre directement de la fabrique  
**Services de table argent** de belle exécution très élégante, suivant dessins faits par artistes d'après conceptions modernes. Je livre également des services fortement argentés au 100/100 et accorde  
**grandes facilités de paiement** sans acompte aux prix les plus avantageux, sans intermédiaires, directement à la clientèle privée, par exemple, 72 pièces Fr. 160.—, complet pour 12 personnes. Garantie écrite de 50 ans pour chaque pièce. Catalogue et références de 1er ordre à disposition, gratis. 12073 Z  
**H. BENNINGER, Sonnenquai, 3, ZURICH.**

Ouvrières de fabrique ou personnes possédant cercle de connaissances peuvent avant NOEL améliorer leur revenu vite et bien. Nombreuses lettres de remerciements prouvent que vous pourriez aussi GAGNER DE L'ARGENT par notre entremise, sans capital et connaissances. Affaire sérieuse. Offres écrites seulement de personnes sérieuses à Wiltra S. A., Albanvorstadt, Bâle.

On demande, tout de suite, une  
**Jeune fille**  
pour aider au ménage et servir au café. 15300  
S'adre. : Mme DORTHE, café du Flon, Oran-la-Ville. (Téléphone 94154.)

**Radio d'abord en location!**  
Installations complètes avec haut-parleur pour un loyer mensuel à partir de 10.- Frs.  
Appareils General-Motors-Lorenz • Philips-Telefunken •  
Catalogues gratis  
**Steiner**  
Steiner S.A. Spitalgasse 4 - Berne

**Pour la TOUSSAINT**  
Grand choix de PARAPLUIES des dernières nouveautés aux plus bas prix  
**CARLI**  
Rue de Lausanne, 11 vis-à-vis de la Ville de Paris

**MESDAMES,** Notre GRANDE VENTE nous permet de vous offrir toujours les **DERNIÈRES NOUVEAUTÉS** et à des prix les plus avantageux. Salon spécial de deuil  
**MESSIEURS,** N'oubliez pas que nous pouvons vous offrir un grand choix de chapeaux, casquettes, toutes teintes et formes. Marques : BORSALINO fu Lazaro, DEILLON, HUCKEL, BATTERSBY.  
**Chapaley-Brugger**  
Rue de Lausanne 20  
**FRIBOURG**

**Voyageur**  
Maison de vins du canton demande bon voyageur pour visiter la clientèle particulière du district de la Broye.  
Adresser offres : Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15303 F.

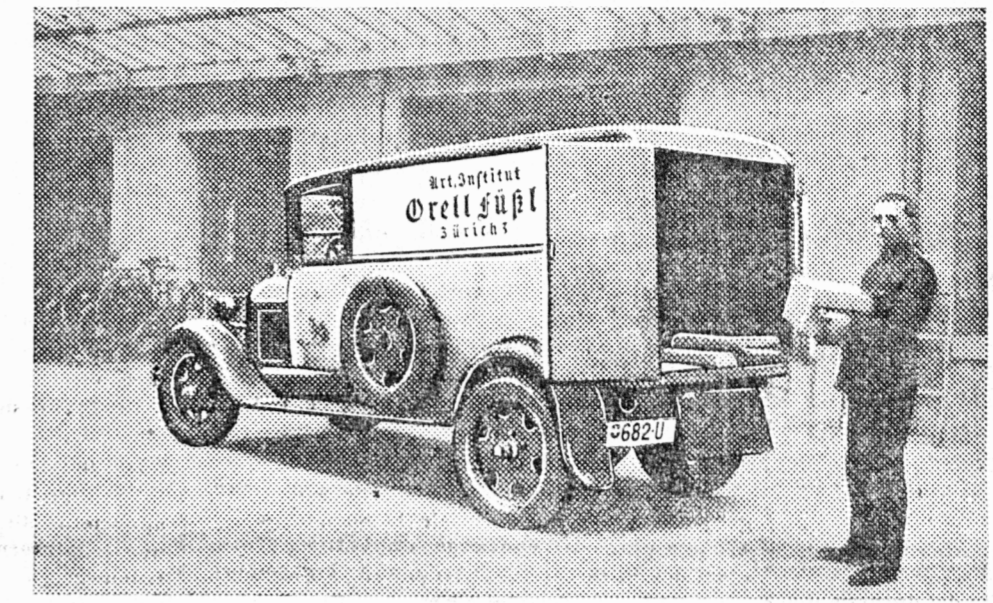
**Superbe OCCASION**  
Cause départ, à vendre chambre à coucher, richement sculptée, plusieurs salons, piano, etc.  
S'adresser s. P 15256 F, à Publicitas, Fribourg.  
Homme capable de diriger une grande vacherie, connaisseur et bon traicteur, demande place dans grande exploitation agricole comme  
**chef-vacher**  
certificats à disposition. S'adresser par écrit s. P 41337 F, à Publicitas, Fribourg.

**Grande Exposition de Tapis d'Orient**  
Le Comptoir de Tapis S. A. « Au Mikado », Lausanne informe son honorable clientèle, le public en général, qu'il expose à l'Hôtel de Rome jusqu'au samedi 31 octobre une superbe collection de Tapis d'Orient, pièces de tout premier choix, à des prix très avantageux, au fait que ces marchandises ont été achetées sur place à des prix très favorables et nous vous invitons cordialement à nous rendre une petite visite sans aucun engagement. 15301  
ENTRÉE LIBRE  
A. Loubet, directeur.

**Terrains et immeubles**  
La Fabrique de chaises S. A., offre à vendre ou à louer les terrains qu'elle possède au Götteron, comprenant : terrain, grange, hangar et habitation. Convientrait spécialement à : entrepreneur pour entrepôts, ou à artisan pour exploiter petite industrie. 15288  
S'adr. : Fabrique de chaises S. A., Fribourg.

Le prochain camion qu'achèteront les propriétaires de camions Ford sera encore

**UN CAMION FORD**



L'Institut Artistique Orell Füssli, Imprimerie à Zurich, apprécie comme avantages spéciaux des camions Ford leur simplicité et leur entretien considérablement meilleur marché que pour d'autres camions. Pour les mêmes raisons, des centaines de commerçants utilisant le camion Ford lui demeurent fidèles. Nous avons envoyé un questionnaire à beaucoup de propriétaires de camions Ford, leur demandant leur avis impartial au sujet de leur véhicule. Les réponses reçues nous donnent le droit de conclure que le prochain camion qu'ils achèteront sera encore un camion Ford. Voici les dires de quelques-uns d'entre eux :

**SURETE DE FONCTIONNEMENT ET ECONOMIE :** MM. Wyss, Frères, maison de transports à Soleure, nous écrivent : „Le prochain camion que nous achèterons sera un camion Ford, car nous avons constaté qu'il est, par sa sûreté de fonctionnement et son coût d'entretien réduit, supérieur à tout autre camion.“

**DEPENSE MINIME DE CARBURANT ET VITESSE** sont les qualités que loue „Diakonissenhaus“, maison d'expédition, à Berne : „Notre camion Ford dépense en moyenne 12 l aux 100 km et atteint une vitesse de 65 km. Nous recommandons à chacun l'achat d'un camion Ford.“

Ce sont des motifs semblables qui provoquent l'enthousiasme des propriétaires de camions Ford et les ont décidés, dès à présent, à choisir un camion Ford quand il s'agira d'en acheter un nouveau. A votre tour, demandez une démonstration au plus proche distributeur Ford ou écrivez à la Ford Motor Company S. A., Carte de poste restante 117, Rämipost, Zurich pour demander le catalogue ainsi que les conditions de paiement.



GARAGE DALER FRÈRES, 9, AVENUE DE LA GARE, FRIBOURG

**C'est eux-mêmes qui l'affirment**

**POUR LA TOUSSAINT**  
au **PETIT PARIS**  
près Saint-Nicolas  
Vous trouverez  
CHEMISES BLANCHES,  
CRAVATES NOIRES,  
BAS NOIRS, GANTS.  
**Très avantageux**

Veuf avec enfants demande  
**Personne**  
soigneuse et de confiance, pour l'entretien de son ménage.  
S'adresser sous chiffres P 15295 F, à Publicitas, Fribourg.  
**A VENDRE**  
ou échanger contre bétail, un bon cheval de 10 ans, très sage et de toute confiance. — S'adresser à Selboz Raphaël, Treyvaux.

**Enchères de bétail**  
Pour cause de cessation d'exploitation le soussigné exposera aux enchères publiques, le mardi 10 novembre, dès 2 heures, à son domicile, à Montévrax, son bétail soit :  
12 vaches portantes ou fraîches vélées, 3 taurillons d'une année, bonne ascendance, marque métallique, 9 génisses d'une année.  
Bétail de choix faisant partie du Syndicat d'Hauteville. 3337  
L'exposant : **MAGNIN JEAN.**

# 2<sup>me</sup> Mise en garde

de la **Stromberg-Carlson Manufg. C<sup>o</sup>.**, à Rochester U.S.A.

contre **MELORAD S. A.**, rue du Rhône, 104, à Genève

La mise en garde publiée dans les journaux de Genève, des 20 et 21 octobre, ayant fourni prétexte à la maison MELORAD S. A. pour essayer de porter atteinte au crédit de la maison Charrière & C<sup>ie</sup>, à Bulle, par la publication ridicule d'un commandement de payer tronqué,

## LA STROMBERG - CARLSON Manufg. Co.

déclare une fois de plus que les faits allégués dans sa première mise en garde sont strictement conformes à la vérité. La maison

### CHARRIÈRE & C<sup>ie</sup> à BULLE

est le seul représentant général autorisé pour la Suisse des appareils de radio de la marque « Stromberg-Carlson ». Toute prétention contraire est mensongère et poursuit un but de concurrence déloyale. Seuls les appareils introduits et vendus sur le marché suisse par Charrière & C<sup>ie</sup>, ou ses sous-représentants autorisés sont reconnus par « Stromberg-Carlson » et offrent toute garantie. La maison Charrière & C<sup>ie</sup> est seule à disposer du stock officiel de pièces de rechange et possède un service technique compétent ! Elle est seule à pouvoir fournir sur chaque appareil une garantie officielle reconnue par la fabrique.

La maison MELORAD S. A. n'est pas vendeur autorisé de la marque « Stromberg-Carlson » ; cette dernière, tout comme son représentant en Suisse, la maison Charrière & C<sup>ie</sup>, déclinent en conséquence toute responsabilité pour les appareils lancés sur le marché suisse par MELORAD S. A. ; elles refuseront toute réparation ou pièce de rechange pour ces appareils.

STROMBERG-CARLSON Manufg. C<sup>o</sup> déclare que les appareils qui sont en stock dans les magasins de Melorad S. A. et dont elle possède tous les numéros n'ont pas été fournis par elle, ni par un de ses distributeurs officiels en Amérique, mais achetés sur le marché ouvert ; ils peuvent être par conséquent aussi bien usagés que neufs.

STROMBERG-CARLSON Manufg. C<sup>o</sup> sévira contre tout abus ou atteinte à sa marque et à son représentant général en Suisse.

**Stromberg - Carlson Manufg. C<sup>o</sup>, Rochester U.S.A.**  
**Charrière & C<sup>ie</sup>, BULLE**

Seuls représentants généraux autorisés.

# Mise en garde

de la **Maison CHARRIÈRE & C<sup>ie</sup>, à BULLE**

contre **MELORAD S. A.**, 104, rue du Rhône, à Genève

A la publication d'un commandement de payer qu'a fait paraître la maison Melorad S. A., 104, rue du Rhône, à Genève, dans la Tribune de Genève du 28 octobre, ainsi qu'à toute autre annonce semblable qui pourrait paraître dans le présent journal et dans tous autres journaux :

## La Maison CHARRIÈRE & C<sup>ie</sup>, à BULLE

répond :

1. Cette publication ridicule de Melorad S. A. est une reproduction tronquée d'un acte officiel, ainsi que l'atteste le préposé à l'office des poursuites de la Gruyère, à Bulle. Pour tromper la bonne foi du public, Melorad S. A. publie incomplètement un commandement de payer, en omettant soigneusement de reproduire « l'opposition totale » dont il est infirmé : Le soussigné, préposé aux poursuites de la Gruyère, à Bulle, atteste que la publication faite dans la Tribune de Genève du 28 octobre 1931, n'est pas la reproduction exacte de l'acte officiel, soit du commandement de payer notifié le 22 octobre 1931, à la maison Charrière & C<sup>ie</sup>, fabrique d'appareils amplificateurs radio-électriques, à Bulle. Dans cette poursuite, le créancier était MELORAD S. A., soit pour elle son administrateur, M. COCHARD, 104, rue du Rhône, Genève. D'autre part, sur la pièce officielle était mentionné l'opposition totale faite par M. Léon Charrière.

Signé : A. Ayer.

2. Ce commandement de payer et sa publication ne sont que du pur bluff, car nous défions Melorad S. A. d'oser suivre dans cette poursuite, la maison Charrière & C<sup>ie</sup>, ne lui devant rien et possédant au contraire des preuves graves de concurrence déloyale à charge de cette maison.

3. La publication de ce commandement de payer est une très piètre réponse de Melorad S. A., à la mise en garde de la Stromberg-Carlson Manufg. C<sup>o</sup>, car chacun peut en faire autant et peut envoyer un commandement de payer dont il sait à l'avance qu'il ne peut pas aboutir, et qui ne prouve donc rien du tout. Cette publication constitue tout simplement un nouvel acte de concurrence déloyale de la part de Melorad S. A., à Genève, donnant droit à la maison Charrière & C<sup>ie</sup>, d'agir pénalement et civilement. Du reste, Melorad S. A., fait actuellement déjà l'objet de poursuite de la maison Charrière & C<sup>ie</sup>, en 200,000 francs de dommages-intérêts.

**CHARRIÈRE & C<sup>ie</sup>, Bulle**

Seul représentant général autorisé de « Stromberg-Carlson » pour la Suisse.

**Acheter bon marché - économiser - et un cadeau en plus!**

Demandez dans notre succursale le carnet de rabais de Noël avec 10 timbres gratuitement! - Pour le carnet rempli de timbres rouges, vous recevez, en le faisant rembourser avant Noël 1931, 5% de rabais et en plus un beau cadeau de Noël.



# SOCIÉTÉ CAFÉ-KAISER

Succursales à : **FRIBOURG** : Rue de Lausanne, 23. **BULLE** : Rue de Gruyère, 96.

**Pardessus** pour hommes, beau drap fantaisie, avec ou sans ceinture, à 50.- 60.- 80.- à 140.-  
**Pardessus** pour hommes, façon croisée, en foncé et marine, doubl. soie 100.- 120.- à 150.-  
**Pardessus** pour jeunes gens et enf., drap fant., dble face, façon croisée 40.- 50.- 60.- à 80.-  
**Complets** forme croisée et un rang, superbes tissus en fantaisie 60.- 70.- 80.- 90.-  
bleu marin et noir 100.- 110.- 120 à 140.-

Toutes les retouches se font gratuitement.

## Maison Vve Ant. Comte

1, Rue de Lausanne **FRIBOURG**



Il ne s'en fait pas, il a raison, Je sauverai bien son pantalon! J'enlève les taches, car c'est mon rôle. Je ne laisse ni trace ni auréole. Mais, rappelez-vous, c'est presque une loi, Suivez toujours le mode d'emploi.

Avec Tschiri-Bing aucun risque d'abîmer vos tissus, il est exempt d'acide. En vente dans les pharmacies et drogueries. Grand flacon fr. 2.90, petit flacon fr. 1.90

## Tschiri-Bing

Le liquide à détacher-dernier cri

### Ebénisterie de Villars

Route de Cormanon. Téléphone 9.66

### A l'occasion de la Semaine Suisse

10 tables, salle à manger, hêtre poli, à Fr. 70.-  
2 tables, bibliothèque, hêtre poli, 55 fr.  
10 buffets, salle à manger, depuis 95 fr.  
60 chaises, depuis 6 fr. 50  
Chambres à coucher, literies au plus bas prix.

Tapis milieux. 14-6

Visitez mon exposition sans engagement. Vente directe. — Livraison franco.

### Meunier

sachant diriger mouture commerciale, est demandé au moulin J. Bapst, Praroman. Fournir certificats.

ON DEMANDE

### A LOUER

jolie chambre meublée confortable, av. chauffage central et indépendant. Adresser offres écrites : p. 15294 F, à Publicitas, Fribourg.

# RADIOS

Les meilleures marques aux meilleures conditions Catalogues sur demande

Démonstrations sans engagement

Dépôt pour Fribourg de la lampe « Zenith »

## L. VON DER WEID

FRIBOURG 29, rue de Lausanne

A AFFERMER, pour le 1<sup>er</sup> mars 1932, près d'Yverdon, un très beau

## Domaine

de 40 poses, peu morcelé. Renseignements par l'Etude des notaires Servien, Yverdon. (Canton de Vaud).

## Jusqu'à 600 fr. de GAIN MENSUEL

On demande partout des personnes actives des deux sexes et de n'importe quel profession. Bonne occasion pour personnes désirant s'établir à leur compte. Occupation principale ou accessoire, durable et agréable. 1918 Offres à case postale 1242, Richen, 4, près Balé, Vaud.



## Gibier - Volaille

Poissons frais

Tous les jours grand choix :

LIEVRES entiers ou au détail, CIVET de LIEVRE, CHEVREUIL, etc., POULETS et POULARDES de BRESSE, CANETONS, PIGEONS, etc. — POISSONS FRAIS de MER et du LAC, CONSERVES FINES, spécialités pour HORS-D'ŒUVRE, etc.

## Au Faisan Doré

J. AELLEN  
Rue du Tir, 15 Tél. 9.37  
FRIBOURG

### Confections pour dames

Manteaux, Robes  
Blouses, Jupes  
Pulovers, Gilets

H. Sidler, r. des Epouses 143, Fribourg

Prix modérés Timbres d'escompte



CINEMA ROYAL SONORE

Dès ce soir  
Tél. 7.14

### Almanachs

Almanach Catholique	Fr. 0.99
Almanach de Notre-Dame de Lourdes	» 0.70
Almanach de Saint-François	» 0.70
Almanach du Pèlerin	» 0.70
Almanach de N.-D. du Sacré-Cœur	» 0.70
Almanach des missions des Lazaristes	» 0.75
Almanach de Sainte-Thérèse de Lisieux	» 0.70
Almanach Africain	» 0.70
Almanach Franciscain	» 0.70
Almanach des Mères chrétiennes	» 0.50
Almanach de la Famille laborieuse	» 0.50
Almanach des petits Amis de l'Enfant-Jésus	» 0.50
Almanach Vermot	» 2.20
Calendrier « Ma Patrie »	» 4.-

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL  
FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Péroilles, 38

# TOUX



## BRONCHITES

### TOUX GRIPPALES

Cette mauvaise bronchite aurait pu être évitée si, dès le moindre accès de toux, vous aviez fait usage du SIROP RIZA, dont les propriétés antiseptiques et balsamiques imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire, donnant ainsi à la muqueuse des bronches la force et la vitalité voulues pour lutter contre les affections microbiennes.

Le SIROP RIZA calme la toux et est employé avec succès contre toutes les affections des voies respiratoires.

Le flacon : Fr. 3.50

Dans la journée, de temps à autre, sucez une PASTILLE RIZA, ce sera la meilleure façon de renforcer l'action du Sirop Riza.

La boîte : Fr. 1.50

Bien exiger :



### SIROP et PASTILLES

# RIZA

Dans toutes les pharmacies. — GROS : Pharmacie principale, Genève

**ON DEMANDE**  
dans un petit café de la Gruyère, une brave jeune fille, de 16 à 18 ans, pour aider au ménage. Entrée : date à convenir.  
Offres à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41331 F.

On demande, dans une auberge de la campagne, une brave

### Jeune fille

sachant un peu cuire, pour le ménage et aider au Café. Entrée tout de suite.  
S'adresser sous chiffres P 15280 F, à Publicitas, Fribourg.

### A louer

le bâtiment communal de Formangneires, comprenant logement de 3 chambres, cuisine, atelier, cave, écurie et jardin. Entrée au 1<sup>er</sup> janvier ou date à convenir. 15197 F  
S'adresser à M. Chassot, conseiller communal.

### Bon domaine

env. 8 ha., à vendre de gré à gré. 505-13 L  
Etude W. & E. Gilléron, notaires, Oron-la-Ville.



GRAND CHOIX en 47-31  
FOURNEAUX  
E. Wassmer S. A.  
Fribourg

LOCAUX A LOUER  
pouvant servir de magasins, laiterie ou primeurs, ou dépôt. Boulevard de Pérolles, 14006  
S'adr. chez M. Clamma, rue de l'Industrie, 2.

Beau choix de calendriers religieux simples et de luxe

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38  
FRIBOURG

Tout de suite : 6 pièces

toutes dépendances, confort moderne. Situation agréable et ensoleillée.  
S'adr. : « LA SUISSE-Assurances », Place de la Gare, 38, Fribourg. 15118

Des centaines de milliers

de MÉNAGÈRES

avec leurs

MACHINES À LAVER

et CHAUDIÈRES

attendaient depuis

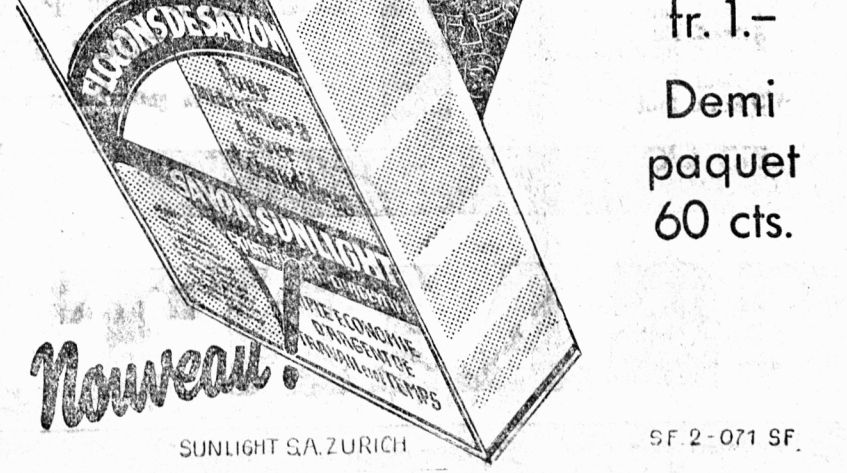
longtemps ce nouveau

PRODUIT

SUNLIGHT

FLOCONS DE SAVON

SUNLIGHT



Grand paquet fr. 1.-

Demi paquet 60 cts.

Nouveau

SUNLIGHT S.A. ZÜRICH

SF 2-071 SF

Mode Chapellerie

## Isch - Bécholey

ancienne Droguerie Egger  
rue de Lausanne, 37, Fribourg

Grand choix des dernières nouveautés

Exposition permanente de fourrures et garnitures en tous genres pour manteaux  
10 % DE RABAIS

CAFÉ - RESTAURANT du CONTINENTAL

Ce soir vendredi

BOUILLABAISSE



VENTE AU COMPTANT 5% D'ESCOMPTE

## CONSOUMATEURS!

### RÉSERVEZ

vos achats aux maisons de toute confiance qui délivrent

les TIMBRES-ESCOMPTE 5%

DU

SERVICE D'ESCOMPTE FRIBOURGEOIS

N'achetez pas au dehors ce que vous pouvez vous procurer dans le canton.

### CUISINIÈRE

La Pouponnière neuchâteloise, aux Brenets, demande une bonne cuisinière, propre, active et bien recommandée.  
S'adresser à la Direction. 4018 C

### Consultez

lundi

2 novembre

de 2 h. à 6 h.

Hôtel Suisse

Fribourg

SCHMID

FILS

Experts-

fourreurs

NEUCHÂTEL

Ce n'est qu'un jeu pour vous...



d'augmenter votre plaisir, tout en améliorant votre santé. Plaisir et santé se contredisent parfois, mais ce n'est pas le cas ici, car nous parlons du café. Des milliers de personnes ont bien compris, en effet, qu'en ne se privant pas de leur plaisir, leur santé a tout à gagner. La caféine est, dans le café ordinaire, inodore et insipide; extraite et dissoute dans l'eau, elle vous rebute. Bue quotidiennement dans le café, elle finit par nuire à nombre de personnes, à vous tout le premier, sinon aujourd'hui, demain peut-être. Les fins cafés du mélange Hag sont décaféinés à l'état vert et c'est la torréfaction seule qui, en développant l'arôme et le goût spécial du café, rend celui-ci propre à la consommation. C'est ainsi que le café Hag a fait la conquête du monde, qu'il procure un plaisir raffiné, et qu'il améliore la santé. Ce but si capital, vous pouvez l'atteindre, en vous jouant. La vie n'est pas exempte de déceptions, vous le savez. Mais soyez assuré que le café Hag, lui, tient ce qu'il promet.



Le café Hag est un bienfait pour l'humanité

### Pièces FORD

mod. A et mod. T, seul dépôt pour le canton de Fribourg : Daler, frères, Garage Capitole, tél. 650.  
Pièces d'occasion pour ancien mod., rabais 50 % (prix) contre rembour.

### Auto „NASH”

réelle occasion, à vendre par particulier, cond. int., 5 pl., 6 cyl., 4 portes, modèle 420, 1929-30, équipement Royal 6 roues, en parfait état de marche et d'entretien, au prix de 5750 fr. Très peu roulé. Présentation et essai sans engagement, sur rendez-vous, même en Suisse romande. - Offres sous chiffres T 11979 X, Publicitas, Genève.

### FOURNITURES

pour meubles et literie

Tissus, coulis, crin animal, laine, feche, plumes et duvets

Excellentes qual., à des prix sans concurrence  
chez Fr. Bopp, meubles, Fribourg, rue du Tir, 8. Tél. 7.63. 2-24 F

On demande

### Jeune homme

honnête et actif, de 15 à 16 ans, pour aider au commerce et à la campagne. 11953 X  
F. Sublet, Perly-Genève.

### IMMEUBLE

Je serais acheteur à Fribourg, d'un immeuble de 3 ou 4 appartements, situé à proximité de la gare.  
Ecrire sous P 11420 L, à Publicitas, Lausanne.

En Suisse on compte, en moyenne une police d'assurance de la Bâloise sur trois ménages.

Etudiez nos conditions avantageuses. Nous sommes volontiers à votre disposition pour tous renseignements. Demandez, sans engagements, nos nouveaux prospectus.

### LA BÂLOISE

Compagnie d'assurances sur la vie

Fondée en 1864

Montant des assurances de capitaux en cours: 1 milliard 243 millions de francs suisses.

Agence générale de Fribourg:  
Max Dousse, Place de la gare 10

Faites vos achats dans les articles tels que :

**Gilets et Pullovers**

pour dames, messieurs et enfants

**Combinaisons et pantalons sport**

en laine et laine soie

Sous-vêtements en tous genres

Bas, gants, chaussettes fantaisie

Echarpes en laine, foulards en soie

ARTICLES POUR BEBES

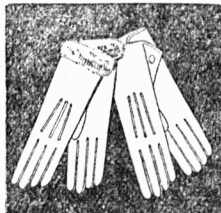
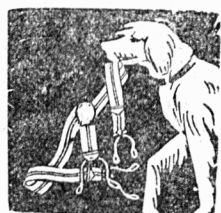


AU MAGASIN

**G. Kemm-Ellenberger**

Rue du Tilleul, 154

FRIBOURG



Que ce soit :

**CHAPEAUX, foulards ou casquettes**  
**Chemises, guêtres ou chaussettes**  
**Bretelles ou sous-vêtements**  
**Cravates, pochettes, cols ou gants**  
 Les articles pour l'homme élégant  
 se trouvent en grand choix et s'achètent

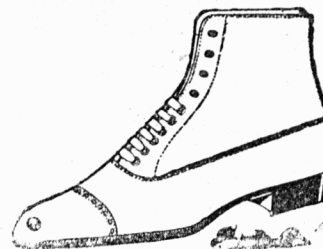
chez

**SAUSER - REICHLIN**

24, rue de Romont - Fribourg



Souliers brides pour dames  
 11.80 12.80 13.80 etc...



Souliers de dimanche pr hommes  
 13.- 13.80 15.80 19.80  
 21.80 25.80

**CHAUSSURES VONLANTHEN**

Pont Muré

Fribourg

## Observez mes séries spécialement avantageuses

**Pardessus** fantaisies, p<sup>r</sup> hommes, ent. doublés Fr. 35.-, 40.-, 45.-, 60.-, 80.-, 95.-, 115.- et jusqu'à 160.-

**Pardessus** fantaisies, pour jeunes gens, ent. doublés Fr. 32.-, 36.-, 45.-, 55.-, 65.-, 78.- et jusqu'à 120.-

**Pardessus** fantaisies, drap ou ratiné, tout doublés Fr. 75.-, 85.- et jusqu'à 150.-

**Pardessus** fantaisies, pour enfants, à ceinture ou raglans Fr. 19.-, 22.-, 25.- et jusqu'à 70.-

**Complets** pour hommes, un ou deux rangs Fr. 39.-, 45.-, 59.-, 65.-, 70.-, 75.-, 83.-, 89.-, 105.-, 120.- et jusqu'à 160.-

**Complets** pour jeunes gens, un ou deux rangs Fr. 35.-, 39.-, 45.-, 52.-, 65.- et jusqu'à 120.-

**Complets** pour enfants, forme moderne; ent. doublés Fr. 19.-, 25.-, 34.-, 45.- et jusqu'à 75.-

Garantie certaine de « bien aller »; les transformations éventuelles sont exécutées de suite

RUE DE LAUSANNE

18

FRIBOURG

# Pierre CLEMENT

RUE DE LAUSANNE

18

FRIBOURG

## CHOIX IMMENSE

en

### pardessus et complets p. messieurs

de qualité supérieure, de formes élégantes et nouvelles

Nos prix : 50.- 60.- 68.- 75.- 85.-  
 95.- 100.- 115.- 125.- 135.- 150.-  
 165.-

Tous nos vêtements proviennent directement des premières fabriques suisses

Maison de confections masculines

## A LA PERFECTION

Jacques GUGGENHEIM-SCHNEIDER

FRIBOURG - Avenue de la gare, 10

Timbres d'escompte 5 % du service d'escompte fribourgeois

VOIR NOS 5 VITRINES

**Pardessus d'hiver**, façon croisée et 1 rang  
**Complets pour messieurs**, 1 et 2 rangs

Manteaux de pluie

Windjaken

Culottes sport

Manteaux p. dames

GRAND CHOIX DANS TOUTES LES SÉRIES

PRIX TRÈS MODÉRÉS

**Maison Vve Ant. COMTE**

Rue de Lausanne, Fribourg



**Madame,**

une fourrure est votre plus belle parure

Vous trouverez toujours un choix très grand :

Garnitures p. cols et parements, écharpes, tours de cou, écosaises, renard

Maison spécialiste : **Au Renard argenté**

CONFECTIONS TRANSFORMATIONS REPARATIONS aux meilleures conditions

**M. MAUVILLY**, maître-fourreur

Téléphone 12.06 FRIBOURG R. de Romont, 28



Pour la

## Toussaint

Nous offrons un très grand choix au plus bas prix du jour en

**Chapeaux** de toutes teintes  
**Chemises** tous les genres modernes  
**Cravates** noir et couleur  
**Gants** peau et jersey  
**Foulards** nouveautés  
**Chaussettes** dessin moderne  
**Pullovers** avec et sans manches  
 etc., etc.

Examinez, s. v. pl., nos vitrines  
 5 % Escompte

## ADLER

Propr. Müller - Guinand

FRIBOURG

Rue de Lausanne, 45

**Couronnes mortuaires**

de fleurs naturelles et artificielles.  
 Perles, métal, cellulose.

Chrysanthèmes

Plantes vertes

Fleurs fraîches

Bouquets

**Jos. MONNEY**

Gérant des Pompes funèbres générales.

AVENUE DE LA GARE, 27

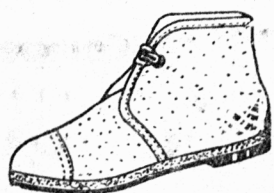
Téléphone 9.95



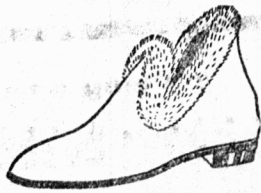
**SNOW-BOOTS**

caoutchouc

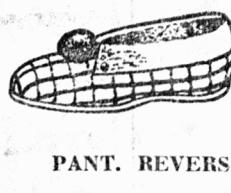
Pour le froid et le mauvais temps, chaussez-vous bien, choisissez parmi notre choix en :



**CHAUSSONS**  
 gris et noirs, à boucles et à lacets



**CONFORTABLES**  
 Séries à Fr. 9.80 7.90 7.90



**PANT. REVERS**

Séries à Fr. 6.90 3.90 2.90



**SOCQUES**  
 fines et ordinaires, au grand complet

**Kurth, Fribourg**

Neuchâtel, Neuveville, Chaux-de-Fonds, Genève, Montreux, Landeron

Soul. sport  
 Soul. ski  
 Soul. de montagne  
 Soul. de marche  
 Soul. foot-ball

**Au MAGASIN de FLEURS**

Rue des Alpes Téléphone 5.37

## J. HERTIG

Grand choix de  
 Chrysanthèmes  
 Couronnes  
 Croix-Bouquets

LOCATION DE PLANTES VERTES  
 POUR TOMBES

— On porte au cimetière —

# POUR LA TOUSSAINT